

OIBT – Rapport annuel 2021



OIBT – Rapport annuel 2021



Rapport annuel de l'OIBT 2021

Citation recommandée: OIBT 2022. *Rapport annuel 2021*. Organisation internationale des bois tropicaux, Yokohama, Japon.

L'OIBT est une organisation intergouvernementale qui favorise la conservation, la restauration, ainsi que la gestion, l'utilisation et le commerce durables des ressources des forêts tropicales. Ses membres représentent 80 pour cent des forêts tropicales dans le monde et 90 pour cent du commerce international des bois et produits dérivés tropicaux. L'OIBT élabore des textes d'orientation et des lignes directrices ayant fait l'objet d'un accord international et visant à favoriser la gestion durable des forêts ainsi que les entreprises forestières, et elle aide les pays tropicaux membres à adapter ces politiques et lignes directrices aux conditions locales et à les mettre en œuvre par des projets sur le terrain. En outre, l'OIBT rassemble, analyse et diffuse des données relatives à la production et au commerce des bois tropicaux, faisant d'elle la source primordiale pour s'informer sur l'économie mondiale des bois tropicaux et en connaître les statistiques et les tendances. Depuis son entrée en activité en 1987, l'OIBT a financé plus de 1 200 projets, avant-projets et activités pour une valeur dépassant 430 millions de dollars des États-Unis. Tous les projets sont financés par des contributions volontaires, les principaux donateurs à ce jour étant les gouvernements du Japon et des États-Unis d'Amérique, ainsi que d'autres.

© ITTO 2022

Cet ouvrage est protégé par des droits d'auteur. À l'exception du monogramme de l'OIBT, les informations graphiques et textuelles de cette publication peuvent être reproduites en intégralité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues, ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

Déni de responsabilité

Les désignations employées dans la présente publication de même que la présentation du contenu n'impliquent en aucune manière l'expression d'une quelconque opinion se rapportant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou bien de ses autorités, ou encore concernant la délimitation de ses frontières et limites.

ISBN 978-4-86507-079-8

Photo de couverture: Des plants de palétuviers deux ans après avoir été plantés par le groupe de femmes de Nasilai.
Aporosa Ramulo Livani/Ministère fidjien de la foresterie

Médailles en couverture: ENEF de Mbalmayo (à gauche); T. Lostanau (centre); OIBT (à droite).

Médailles au dos: F. V. Gutierrez (à gauche); I. Diansambu (centre); T. Lostanau (à droite).

Table des matières

Abréviations et sigles	4
Message de la Directrice exécutive	5
1 Le Conseil international des bois tropicaux	7
2 Travaux de terrain	15
3 Travaux de politique, analytiques et normatifs	25
4 Travaux collaboratifs	33
5 Bourses	37
6 Sensibilisation	39
7 Situation financière	43
8 États membres	51

Abréviations et sigles

APV	Accord de partenariat volontaire
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CdP	Conférence des Parties
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
Covid-19	maladie due à un coronavirus
CTSP	Programme de la CITES sur les espèces d'arbres
E. 2021	Exercice clos au 31 décembre 2021
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FLEGT	Plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux
GCSC	Groupe consultatif de la société civile
GDF	gestion durable des forêts
IUFRO	Union internationale des instituts de recherche forestière
JPY	yen japonais
LSSC	chaînes d'approvisionnement légales et durables
ODD	Objectif de développement durable
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
PEFC	Programme de reconnaissance des dispositifs de certification forestière
PFNL	produit forestier non ligneux
RBC	Réserve de biosphère de Cibodas
RPF	restauration des paysages forestiers
SERFOR	Service national des forêts et de la faune (Pérou)
SIM	Mécanisme de surveillance indépendante du marché
TAG	Groupe consultatif sur le commerce
TFU	Actualités des Forêts Tropicales
TTP	Portail du commerce du bois
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
\$EU	dollar(s) des États-Unis

Message de la Directrice exécutive

L'année 2021 a continué de réserver à la planète des moments difficiles. Dans le domaine de travail de l'OIBT qui est le secteur des forêts tropicales, nombreux sont en effet les pouvoirs publics, populations et entreprises qui ont été confrontés aux graves conséquences de la pandémie de Covid-19, entraînant dans son sillage d'importantes perturbations des chaînes d'approvisionnement et moyens d'existence, que n'ont fait qu'aggraver le contrôle et les restrictions sur les déplacements associés à des frontières closes dans le monde entier. La menace sur les forêts tropicales que posent le changement climatique et autres défis se fait en outre grandissante, ce qui complique les efforts déployés pour gérer ces ressources vitales suivant des pratiques durables et les conserver.

Nonobstant, ainsi que l'illustre le présent rapport, l'OIBT a pu accomplir un travail remarquable tout au long de cette année. Nous avons par exemple accru la transparence du commerce des bois tropicaux par le biais de plateformes en ligne et de notre très estimé Rapport sur le marché des bois tropicaux; publié deux rapports sur les incitations à l'investissement dans les chaînes de valeur vertes; coopéré avec des partenaires en vue de dynamiser, d'accélérer et de renforcer les efforts en matière d'enseignement forestier à travers le monde; et accompagné des travaux destinés à élaborer une nouvelle version des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique. Nous avons par ailleurs continué de mettre en œuvre et de superviser des projets dans nos pays membres du monde tropical, au nombre desquels figurent notamment des initiatives en Indonésie et au Pérou pour lutter contre la menace des incendies de forêt en améliorant la prévention des incendies et la capacité à les combattre. Les travaux portant sur d'autres initiatives, dont le Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables, se sont également poursuivis en 2021.

L'OIBT a renforcé en 2021 sa visibilité sur la scène mondiale, ce en prenant une part active aux discussions stratégiques et aux initiatives connexes organisées conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que d'autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, notamment lors de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26) et de la 16^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). Nous avons aussi activement contribué aux réunions organisées par le FNUF, la Coopération économique Asie-Pacifique et le Dialogue FACT en préparation à la CdP-26, au cours desquelles nous avons mis en avant les contributions, actuellement sous-estimées, de forêts tropicales gérées suivant des pratiques durables dans l'optique de réaliser les objectifs convenus au niveau international.

Il ne s'agit là que d'un échantillon, car nous avons en fait accompli beaucoup plus, ainsi que le récapitule ce rapport.

Le Conseil international des bois tropicaux a, pour sa part, pris plusieurs décisions en 2021, au premier rang desquelles celles, cruciales, de nommer une nouvelle



Photo: FRIM

Directrice exécutive et d'adopter un nouveau plan d'action stratégique pour orienter les travaux de l'Organisation. Ce Plan d'action fixe quatre priorités, quatre stratégies transversales et 38 cibles associées à concrétiser à l'horizon 2026. Tout aussi important, le Conseil a prorogé l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux (AIBT) pour une période supplémentaire de cinq années.

Sur le plan personnel, le Conseil m'ayant nommée Directrice exécutive par consensus, j'aimerais exprimer ma sincère gratitude à l'égard de l'ensemble des membres de m'avoir fait cet honneur et, comme je l'ai dit lorsque j'ai accepté ma nomination, je m'engage à faire avancer les intérêts de l'OIBT de manière juste, équilibrée et équitable. Je sais pouvoir compter sur le soutien de tous les membres et de nos partenaires à cet égard.

Il est de plus en plus manifeste que la gestion et l'utilisation durables des forêts, adossées à un commerce transparent des bois tropicaux, sont des moyens essentiels pour maintenir les forêts tropicales et permettre aux communautés locales, rurales et tributaires des forêts d'améliorer leurs moyens d'existence tout en assurant la pérennité des forêts tropicales. La foresterie tropicale durable doit être au cœur des efforts visant à atteindre les Objectifs de développement durable et à surmonter les multiples crises auxquelles est confrontée la planète. Il ne faut pas sous-estimer l'énorme potentiel indéniable que recèle la foresterie tropicale d'offrir des solutions fondées sur la nature pour conserver la biodiversité, atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets, sans oublier d'autres quêtes liées au développement durable. L'OIBT va continuer d'intensifier ses efforts dans tous ces domaines de travail majeurs tout en servant ses membres dans le cadre de son mandat, ainsi que l'énoncent l'AIBT et le nouveau plan d'action stratégique.

Sheam Satkuru

Directrice exécutive de l'OIBT

Septembre 2022

*Une forêt pluviale primaire au Guyana. Les grands marchés des bois tropicaux ont récemment adopté des mesures commerciales visant à éliminer la déforestation illicite.
Photo: Commission forestière du Guyana*





Photo: MALEBI

1 Le Conseil international des bois tropicaux

En raison de la pandémie de Covid-19, la 57^e session du Conseil international des bois tropicaux s’est tenue en visioconférence. Elle s’est ouverte le lundi 29 novembre pour se clore le 3 décembre 2021.

La pandémie a provoqué une énorme mutation du paysage économique mondial, y compris dans la filière forestière, mais il existe un espoir que le secteur forestier se «redresse» compte tenu du fait que les pays adoptent de manière grandissante des mesures de relance, selon le Président du Conseil international des bois tropicaux, Kheiruddin Mohd Rani, qui s’exprimait à l’ouverture de la session.

Le Responsable en chef de l’OIBT, Steven Johnson, qui a également pris la parole à l’ouverture, a fait écho aux remarques de M. Kheirrudin. La plupart des secteurs économiques ont été touchés par la pandémie, a-t-il observé, mais les pays dont l’industrie forestière est largement tournée vers l’export, ce qui est le cas de plusieurs pays producteurs de l’OIBT, ont été particulièrement durement frappés.

«Face aux confinements, les entreprises ont rencontré des difficultés pour faire revenir les ouvriers dans les usines», a dit M. Johnson. «Celles qui y sont parvenues se sont alors heurtées à la quasi-impossibilité d’obtenir des conteneurs ou une capacité d’expédition pour acheminer leurs produits jusqu’aux marchés. Quant aux rares chanceux qui y sont parvenus, ils ont découvert que les tarifs du fret avaient été multipliés, jusqu’à dix fois, comparé aux prix antérieurs à la Covid-19. Les coûts plus élevés du transport maritime ont substantiellement augmenté les prix des produits au débarquement sur les marchés d’importation, ce qui a enclenché un cercle vicieux avec



Une plantation de teck au Panama. Un projet de l’OIBT va accompagner les efforts menés pour accroître la compétitivité de la reforestation à but commercial au Costa Rica voisin. Photo: J. Blaser

un recul de la demande. Alors que l’OIBT et d’autres oeuvrent pour mettre en place des chaînes d’approvisionnement légales et durables, des chaînes d’approvisionnement vertes et des chaînes d’approvisionnement sans déforestation, la pandémie vient brutalement nous rappeler que nous ne pourrions réaliser rien de tout cela si les chaînes d’approvisionnement elles-mêmes n’existent plus».

M. Kheiruddin a observé que les technologies numériques émergentes, dont l’usage s’est accéléré pendant la pandémie, aideront à améliorer l’efficacité de l’industrie forestière et il s’est dit espérer qu’une perspective plus optimiste se dessine pour le secteur à l’avenir.

Le Conseil nomme la nouvelle Directrice exécutive de l'OIBT

M^{me} Sheam Satkuru a été nommée nouvelle Directrice exécutive de l'OIBT par le Conseil international des bois tropicaux au cours de la session. L'une des trois finalistes, elle a remporté le poste au sein de la cinquantaine de postulants en lice.

M^{me} Satkuru, ressortissante malaisienne, a été de 2007 à 2017 la Directrice régionale du Conseil malaisien des bois pour l'Europe et elle occupait le poste de Directrice des opérations à l'OIBT depuis 2017.

Spécialiste du commerce international, M^{me} Satkuru offre des compétences et une expérience éprouvées en matière d'analyse juridique et de politique dans les domaines des affaires internationales, de la filière forêt-bois, de la communication, des affaires publiques et de la sensibilisation. Elle est aussi une négociatrice chevronnée et expérimentée à l'international. Titulaire d'un master de droit du Kings College de l'Université de Londres, elle a été admise au Barreau anglais en 1993.

Dans son allocution d'acceptation, M^{me} Satkuru a parlé du principe du consensus comme étant l'une des caractéristiques les plus fortes de l'OIBT. «L'OIBT ouvre un nouveau chapitre du long périple de ses aventures, a-t-elle dit. «En tant que première femme nommée Directrice exécutive de l'Organisation, je salue l'esprit de concertation et de collaboration dont a fait preuve l'ensemble des membres du Conseil international des bois tropicaux.»

Le Président du Conseil ainsi que les membres ont chaleureusement félicité M^{me} Satkuru de sa nomination. Elle a assumé ses nouvelles fonctions au début de 2022.



Sheam Satkuru, nouvellement nommée Directrice exécutive de l'OIBT. Photo: CTWPDA.

Une enveloppe de 3,8 millions \$EU annoncée pour les travaux de l'OIBT

En appui aux travaux de l'Organisation, le Conseil a, en 2021, annoncé de nouveaux financements (y compris ceux opérés entre les sessions), dont le montant s'élève à 3,77 millions \$EU au total. Sur ce chiffre, la République de Corée a contribué 1,11 million \$EU, le Japon 848 000 \$EU, les États-Unis d'Amérique 555 000 \$EU, la Chine 100 000 \$EU, le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) 376 000 \$EU, le Fonds Bruno Manser 200 000 \$EU, la Ville de Bâle 200 000 \$EU, la FAO 167 000 \$EU, Soka Gakkai 89 600 \$EU, la Fondation *Precious Forests* 11 000 \$EU et Kisso-an 1 720 \$EU; une enveloppe de 116 000 \$EU a également été mise à disposition sur les fonds disponibles (dont le Fonds pour le Partenariat de Bali) au sein de l'Organisation¹.

Ces fonds serviront, entre autres, à financer les efforts menés aux fins d'accroître la compétitivité du reboisement à but commercial au Costa Rica; des groupements de femmes de deux départements au Togo en vue de restaurer des paysages forestiers dégradés; le rôle de l'OIBT au sein du Programme de la CITES sur les espèces d'arbres; le détachement pour une durée de trois ans d'un responsable du Service forestier coréen auprès du Secrétariat de l'OIBT; et la promotion de la consommation de bois durable d'origine locale au Viet Nam (le premier projet élaboré à partir d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de la nouvelle architecture financière/des Axes programmatiques pilotes de l'OIBT). Certains de ces projets et activités ont été partiellement financés et démarreront si le solde de leur budget est financé².

Outre la décision approuvant ces financements, le Conseil a adopté sept autres décisions par consensus. Celles-ci: entérinent la prorogation de l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux pour une durée de cinq années jusqu'au 6 décembre 2026; adoptent le Plan d'action stratégique de l'OIBT pour 2022-2026; portent sur la coopération et la coordination avec d'autres organisations internationales; concernent des questions relevant du budget administratif (deux décisions); adoptent le cahier des charges de la Commission consultative sur la Démarche programmatique pilote de l'OIBT; et nomment la Directrice exécutive de l'OIBT. Le Conseil a adopté les rapports de ses quatre Comités associés qui se sont réunis pendant la session.

Le Conseil a élu M. Jesse Mahoney (Australie) à sa présidence et M. Nurudeen Idrisu (Ghana) à sa vice-présidence pour sa prochaine session.

¹ Les montants ont pu être arrondis.

² La liste complète des projets et activités ayant bénéficié de contributions volontaires figure dans la décision 1 de la session du Conseil et est disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/decisions

Encadré 1: Présentations délivrées lors de l'édition 2021 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché

- Conséquences de la Covid-19 sur le secteur forestier en Amérique latine et son redressement, Ivan Tomaselli, Président de STCP Brésil
- Les défis de la fabrication et du commerce durant la pandémie de Covid-19, Wu Shengfu, Association nationale chinoise de l'industrie des produits forestiers
- Défis et opportunités du commerce international des produits bois, Bradley A. McKinney, Directeur exécutif de l'Association internationale des produits ligneux (IWPA)
- Les défis des bois tropicaux issus de la gestion durable et futur des forêts tropicales, Benoît Jobbé-Duval, Directeur général de l'Association technique internationale des bois tropicaux
- Production et exportation de meubles dans les pays de l'ASEAN en période de pandémie: Multiplicité des défis et diversité des réponses, Ernie Koh Jyh Eng, Président du Conseil de la filière du meuble des pays de l'ASEAN
- Le point sur la mise en œuvre du Système indonésien de vérification de la légalité du bois (SVLK) et conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les exportations indonésiennes de bois, Sigit Pramono, Ministère indonésien de l'environnement et des forêts
- Examen du transport maritime en 2021, Jan Hoffmann, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Les Comités examinent les travaux de politique et de projets

Le Comité du reboisement et de la gestion forestière s'est réuni afin d'examiner les travaux de projets et de politique le concernant. Au nombre des activités évoquées figuraient la promotion de la restauration de paysages forestiers (RPF) en Afrique de l'Ouest par de petits exploitants agricoles; l'élaboration d'un programme de formation destiné aux pays d'Afrique centrale sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables; la diffusion des *Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*; l'Initiative conjointe OIBT-Convention sur la diversité biologique de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales; et l'adaptation des critères et indicateurs de l'OIBT relatifs à la gestion durable des forêts au contexte africain. Trois projets et un avant-projet ont été déclarés achevés par le Comité.

Le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés et le Comité de l'industrie forestière se sont réunis conjointement afin d'examiner les travaux menés sur le terrain et en matière de politique. Au nombre des activités évoquées figuraient l'accès des bois et des produits ligneux tropicaux aux marchés; la certification des forêts et du bois; et l'analyse du marché par l'*Independent Market Monitor* (le Mécanisme de surveillance indépendante du marché, SIM).

Le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés a examiné les avancées en matière de certification des forêts et du bois (jusqu'en 2020). La superficie de forêts certifiées dans les pays producteurs de l'OIBT s'est élevée en 2020 à 35,9 millions d'hectares au total, soit 6,6 pour cent de la surface totale de forêt certifiée dans le monde (546 millions d'hectares). Quelque 4 990 certificats de la chaîne de contrôle étaient en cours de validité dans les pays producteurs membres de l'OIBT, ce qui représente 8,7 pour cent de leur nombre total dans le monde (52 315 certificats).

Le Viet Nam a procédé en 2020 à l'avalisation de son dispositif national (l'Office vietnamien de certification forestière) par le Programme de reconnaissance des dispositifs de certification forestière. Le Gabon, le Cameroun et le Congo ont soumis leur dispositif régional, la «Certification panafricaine des forêts du bassin du Congo» pour approbation.

Le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés a par ailleurs passé en revue la situation de l'accès des bois et produits dérivés tropicaux aux marchés. Quatre instruments juridiques majeurs liés à l'accès aux marchés du bois – le Règlement sur le bois de l'Union européenne, les amendements à la loi Lacey aux États-Unis d'Amérique, la Loi interdisant l'exploitation forestière illicite en Australie et la Loi sur le bois propre au Japon – sont entrés en vigueur en 2020. Le Comité a pris note des développements intervenus sur d'autres importants marchés du bois en matière de législation, tels que la Loi coréenne révisée sur l'utilisation durable du bois, l'amendement à la loi chinoise sur les forêts ou encore l'accord de partenariat volontaire (APV) entre le Viet Nam et l'Union européenne, ainsi que les développements au niveau de la CITES.

La Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché

Les mesures prises pour juguler la propagation du virus de la Covid-19 continuent d'avoir des conséquences désastreuses sur les fabricants, selon les conférenciers de l'édition 2021 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché qui, organisée par le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) de l'OIBT, s'est tenue le 30 novembre dans le cadre de la session du Conseil. Dans les pays où le programme de vaccination est suffisamment avancé, les restrictions sur les déplacements ont été assouplies, mais dans les autres, les efforts déployés pour protéger les populations contre le variant Delta du virus restent en place, ce qui entrave la reprise de l'activité des

entreprises. La filière du bois se heurte à de nombreux défis, mais la priorité pour toutes les entreprises est de mettre au point des protocoles assurant un environnement de travail sans danger afin de pouvoir intensifier la production. Il est tout aussi crucial de diversifier les chaînes d'approvisionnement des matières premières; de gérer les expéditions perturbées et les hausses catastrophiques du coût du transport maritime international qui en découlent; et d'assurer les livraisons dans un contexte d'essor de la demande en produits bois sur les marchés internationaux. Une reprise mondiale de l'économie est possible, mais cela passe par un déploiement plus rapide et efficace de la vaccination à travers le monde. L'activité s'est redressée dans de nombreux secteurs, mais la pandémie creuse l'écart d'un pays et d'un secteur à l'autre sur le plan de la performance économique, ce qui accroît les inégalités sociales. Le temps n'est pas à la complaisance; il faut mettre en œuvre les vaccins plus vite et sur toute la planète.

Dans l'encadré 1 figurent les titres des présentations dont est tirée la synthèse ci-dessus. On consultera le numéro 30 3/4 de TFU concernant les principaux points soulevés par les conférenciers.

Déclaration du Groupe consultatif sur le commerce

La 26^e Conférence des Parties (CdP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui s'est tenue à Glasgow en 2021, devrait galvaniser la demande en produits bois tropicaux obtenus de sources durables au lieu de promulguer des idées fausses sur le rôle du commerce du bois dans la déforestation, selon la déclaration délivrée par Barney Chan au nom du TAG concomitamment à la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché 2021.

«Nous ne voulons pas que l'opinion interprète l'appel à agir de la CdP-26 comme signifiant d'éviter d'utiliser les produits bois tropicaux», indique la déclaration. «Nous appelons l'OIBT, en tant que chef de file mondial œuvrant sur le plan des forêts tropicales et du commerce, à réagir et à déclarer sans ambages que prélever du bois, ce n'est pas la déforestation.»

La déclaration évoque également les inquiétudes des membres du TAG au sujet de la nouvelle réglementation que l'Union européenne propose d'introduire en lien avec les produits de base et les produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts. Elle énumère toute une série de craintes que suscite cette réglementation et appelle l'Union européenne à engager le dialogue avec



Ces femmes ont participé à un échange d'information communautaire dans la Réserve d'extraction Verde para Sempre, au Brésil, dans le cadre des travaux menés par la lauréate d'une bourse de l'OIBT, Ana Luiza Violato Espada.
Photo: Ana Luiza Violato Espada



Les semences de noyers du Brésil ont fait l'objet de travaux de recherche doctoraux menés par un lauréat d'une bourse de l'OIBT sur l'innovation sociale, l'action collective et la conservation de la diversité bioculturelle en Amazonie brésilienne. Photo : A. Segura Tomasi/Instituto Internacional de Educação do Brasil

les pays membres et le Secrétariat de l'OIBT ainsi que les organisations nationales et internationales du commerce en vue d'assurer que toute proposition «soit pragmatique et réalisable sur le terrain». Le TAG a également appelé l'OIBT à travailler avec l'Union européenne sur la réglementation proposée.

Le TAG a été créé en 2000 pour contribuer des apports aux travaux de l'OIBT en matière de politique et de projets. Il est ouvert à tous ceux qui ont un intérêt dans le commerce des bois tropicaux, y compris les représentants des filières forêt-bois tropicales, les exportateurs et importateurs de bois d'œuvre, les consultants du commerce et de l'industrie du bois ainsi que les associations du commerce et de la filière.



Le Président du GCSC, Chen Hin Keong (photo de 2019). Photo: R. Carrillo/OIBT

Le Groupe consultatif de la société civile propose la préparation d'un document sur la manière dont l'OIBT peut traiter la question du changement climatique

Dans une déclaration délivrée par le Président du Groupe consultatif de la société civile (GCSC) M. Chen Hin Keong, le GCSC a recommandé que l'OIBT commissionne la préparation d'un document décrivant la manière dont les membres de l'OIBT ainsi que le Secrétariat, le secteur privé, le TAG, la société civile et le GCSC, pourraient contribuer, par des moyens concrets, à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets.

«Les forêts ont été et demeurent incorrectement gérées, leurs ressources étant surexploitées et disparaissant», selon cette déclaration. «Comment les membres de l'OIBT peuvent-ils œuvrer de manière à mener des actions destinées à mettre en application les différentes Lignes directrices, politiques et rapports qui sont produits au fil des années? Ce document pourra décrire comment chacune des parties prenantes peut s'y employer. À l'heure actuelle, il semble que les pays membres n'exploitent en aucune manière concrète les ressources de l'OIBT là où elles sont susceptibles d'y contribuer.»

Dans sa déclaration, le GCSC dit également que, si le monde veut «reconstruire en mieux» dans l'optique d'un avenir plus viable et résilient, l'usage durable et responsable des ressources forestières et la lutte contre leur usage illicite et non durable doivent faire partie intégrante des stratégies de relance post Covid-19.



En Côte d'Ivoire, des habitantes du milieu rural ont amélioré leur niveau de vie, avec le soutien d'un projet de l'OIBT, en produisant du charbon de bois suivant des techniques respectueuses de l'environnement. Cette activité leur a valu un appui supplémentaire du Programme d'investissement forestier de la Banque mondiale. Photo: MALEBI

Toujours selon cette déclaration «Il ne faut pas considérer emplois, revenus, moyens d'existence, intégrité culturelle et durabilité de la ressource de manière séparée».

«Le défi, d'ordre critique, ne devrait pas être focalisé uniquement sur les aspects techniques forestiers, car nous ne pouvons pas laisser les problèmes de la GDF aux seuls forestiers et techniciens au niveau de la forêt.»

Le GCSC a également réitéré son appel à ce que la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché prenne la forme d'une séance commune réunissant le TAG et le GCSC. Actuellement, selon la déclaration, les panellistes de la Discussion sont plutôt tournés vers les entreprises, «alors que nous savons que les entreprises et les marchés ne fonctionnent pas indépendamment de la santé, de la conservation, de la durabilité, des moyens d'existence, des PACL [Peuples autochtones et communautés locales], etc. Le GCSC apporte une expertise et des connaissances qui peuvent enrichir le partage des connaissances et les recommandations formulées par une telle plateforme à l'adresse du Conseil.»

Le Conseil attribue 18 nouvelles bourses

Le Conseil a attribué 18 nouvelles bourses lors de sa 57^e session. Sur cette dernière promotion, sept lauréats étaient originaires d'Afrique, six de la région Asie-Pacifique et cinq de la région Amérique latine-Caraïbes. Sept des 18 sont des femmes. Ces 18 bourses représentent au total une enveloppe avoisinant 127 000 \$EU.

Mis en œuvre de longue date, le Programme de bourses de l'OIBT a permis à plus de 1 400 lauréates et lauréats d'améliorer leurs connaissances professionnelles et

perspectives de carrière tout en développant un réseau de cadres forestiers qui œuvrent pour faire avancer la GDF et favoriser un commerce des bois tropicaux légal et durable. Pour en savoir plus sur ce Programme, on se reportera au chapitre 5.

Le nouveau Plan d'action stratégique

Approuvé durant la session du Conseil, le Plan d'action stratégique de l'OIBT pour la période 2022-2026 va orienter les travaux de l'Organisation en matière de politique et de projets pour les cinq années à venir. Il a pour but de faire progresser le double objectif consistant à promouvoir la gestion durable des forêts tropicales productrices de bois et l'expansion et la diversification du commerce international des bois tropicaux issus de forêts faisant l'objet d'une gestion durable et d'une exploitation dans le respect de la légalité. Le Plan d'action est articulé autour de quatre priorités stratégiques, quatre stratégies transversales et 38 cibles associées à atteindre à l'horizon 2026.

Le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026 a été parachevé en juin 2022 et mis en ligne sur le site web de l'OIBT (www.itto.int/fr/council_committees/action_plans).

Les projets de l'OIBT ont un effet catalytique

Un document sur la coopération et la coordination avec d'autres organisations que le Secrétariat de l'OIBT a présenté au Conseil examine l'effet des projets de l'OIBT pour déclencher des financements de la part d'autres organisations, en offrant ainsi aux pays une passerelle susceptible d'amplifier leurs impacts.

C'est ainsi qu'au Pérou, un projet destiné à renforcer les capacités en matière de foresterie durable dans les forêts sèches du nord de ce pays (voir en page 21 pour en savoir plus) a permis à des cadres locaux de formuler une proposition de projet de plus vaste envergure qui a été soumise au Fonds pour l'environnement mondial et d'obtenir de ce dernier un financement de 7,6 millions \$EU et un co-financement du Gouvernement du Pérou de 53,5 millions \$EU. En Côte d'Ivoire, un autre projet, dont la contribution de l'OIBT avoisine 150 000 \$EU, a aidé une association de femmes à restaurer des terres dégradées dans une réserve forestière et à poursuivre son activité de fabrication de charbon de bois suivant des pratiques durables, lui permettant éventuellement de susciter de la part de la Banque mondiale, au titre de son Programme d'investissement forestier, le financement d'un projet élargi d'un budget d'environ 400 000 \$EU. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, un projet ayant bénéficié d'une contribution de l'OIBT de 739 000 \$EU a aidé à améliorer la gouvernance forestière et à élaborer une première mouture de la norme de légalité du bois de ce pays. À l'issue de ce projet, des gouvernements et organisations ont apporté une aide financière substantielle pour poursuivre le développement de cette norme. En Amazonie, huit pays de la région ont bénéficié d'un projet de l'OIBT mis en œuvre par l'Organisation du traité de coopération amazonienne (ACTO) moyennant un budget de l'OIBT de 1,12 million \$EU ; en 2013, la Banque nationale de développement économique et social du Brésil a approuvé un financement de 12 millions \$EU en faveur de l'ACTO concernant un projet consécutif de cinq années destiné à élargir les travaux initiés dans le cadre du projet de l'OIBT et à exploiter les infrastructures créées dans le cadre de celui-ci.

Le Conseil a demandé au Secrétariat de faire connaître au plus grand nombre ces projets et d'autres exemples de collaboration fructueuse et d'amplification.

Stratégie de communication de l'OIBT

Également durant la session, le Conseil international des bois tropicaux s'est félicité du nouveau plan de communication de l'Organisation élaboré par le Secrétariat, qui fixe trois objectifs: 1) mettre en exergue le leadership éclairé de l'OIBT en matière de forêts tropicales, en particulier eu égard aux problématiques urgentes telles que le changement climatique, les incendies, la biodiversité et les moyens d'existence économiques; 2) promouvoir les pratiques de la gestion durable des forêts qui réussissent, en mettant plus particulièrement en avant les projets de l'OIBT sur le terrain; et 3) continuer d'être au service des négociants et entreprises de bois tropicaux. L'OIBT recherche actuellement des financements pour mettre pleinement en œuvre ce plan.

Pour en savoir plus sur la 57^e session du Conseil international des bois tropicaux, consulter: www.itto.int/fr/ittc-57

La couverture quotidienne de la session par les services de reportage de l'IISD est consultable sur: <https://enb.iisd.org/ittc57-International-Tropical-Timber-Council>



Photo: F. V. Gutierrez



2 Travaux de terrain

Ce chapitre présente des exemples de projets, et autres activités de l'OIBT, en cours ou récemment achevés, qui illustrent comment l'Organisation réalise chacune des priorités stratégiques du Plan d'action stratégique de l'OIBT 2013-2018 (prorogé jusqu'à la fin de 2021) et contribue aux Objectifs de développement durable (ODD).

Priorité stratégique 1: Favoriser la bonne gouvernance forestière et les cadres de politiques publiques permettant le renforcement de la gestion durable des forêts et du commerce connexe et une augmentation des financements de la GDF et des investissements y afférents

L'OIBT accompagne les efforts que mènent ses membres en vue d'assurer que les lois, règlements et réglementations se rapportant aux forêts soient respectés au cours de la récolte, du transport, de la transformation et du commerce des produits forestiers, et aussi pour remédier au défaut de conformité aux lois internationales, nationales et internationales relevant des forêts et de la foresterie.

Renforcer la foresterie communautaire au Gabon

<i>Intitulé du projet</i>	Développement des forêts communautaires au Gabon
<i>Numéro</i>	PD 383/05 Rev.2 (F)
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	514 432 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Direction générale des eaux et forêts
<i>Financement</i>	France, Japon, Norvège
<i>ODD connexes</i>	10, 15 et 16



Le Ministère gabonais des eaux et forêts. Photo: Jean Gérard/CIRAD

Suite à la promulgation en 2001 du code forestier du Gabon, le pays ne disposait pas de lignes directrices et directives relatives à la création de forêts communautaires. La mise en œuvre de ce projet a permis d'élaborer des instruments juridiques et des documents techniques régissant la procédure de désignation d'une forêt communautaire, comprenant notamment des décrets ministériels et des lignes directrices sur la délimitation et la cartographie participatives d'une forêt communautaire, les inventaires forestiers participatifs et la préparation de plans simples de gestion forestière.

Grâce à ce projet, une unité administrative spécialisée, la Direction de la foresterie communautaire, a été créée au Ministère de la foresterie. À l'achèvement du projet, la Forêt communautaire de Nkang, d'une surface d'un peu moins de 3 000 ha, avait été créée, et deux autres communautés procédaient à l'officialisation de leur forêt communautaire.

Améliorer la gouvernance et préparer le Cambodge à la REDD+

<i>Intitulé du projet</i>	Gestion durable des forêts par les mécanismes REDD+ dans la province de Kampong Thom
<i>Numéro</i>	PD 740/14 Rev.2 (F)
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	484 792 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Administration forestière, Ministère de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, Cambodge
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	1, 5, 13 et 15

Ce projet aide le Cambodge à normaliser ses procédures pour satisfaire, avec efficacité et efficacité, aux spécifications techniques des normes juridiques de la REDD+ comme moyen de réduire la déforestation et la dégradation des forêts. Le projet y renforce les capacités en vue d'améliorer la compréhension de la REDD+ et les connaissances connexes chez les acteurs aux échelons local, provincial et national. Dans le cadre de ce projet ont été menées des évaluations sur:

- Les moteurs et vecteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts dans la province de Kampong Thom.
- La formulation de niveaux ajustés d'émissions de référence des forêts pour la province de Kampong Thom.
- La formulation de niveaux par défaut d'émissions de référence des forêts pour la province de Kampong Thom.
- Les enseignements tirés de l'élaboration d'un projet REDD+ au Cambodge.
- Des mécanismes de partage des avantages dans les projets forestiers et REDD+ en vue de concevoir des subventions nationales incitatives à la REDD+ au Cambodge.
- La conception, la mise en œuvre et le suivi de garanties de la GDF à travers des mécanismes REDD+ dans la province de Kampong Thom.
- La formulation d'une stratégie de commercialisation et de financement durable en lien avec la REDD+ au Cambodge.

Ces évaluations ont aidé à normaliser les procédures servant à satisfaire aux spécifications techniques et aux normes juridiques en matière de REDD+. Les interventions du projet ont permis d'améliorer les moyens d'existence des communautés dans cette province à travers des élevages de volaille, des cultures de rente et l'introduction de fourneaux économes en énergie. Il a aussi impliqué les communautés dans les patrouilles en forêt.



Des agents du projet dispensent une formation communautaire sur la GDF et la REDD+ dans la province de Kampong Thom, au Cambodge. Photo: V. Chhorn/ Administration forestière

Priorité stratégique 2: Augmenter la contribution des forêts tropicales aux économies nationales et locales, notamment par le commerce international

L'OIBT reconnaît le potentiel d'expansion et de diversification que présente le commerce de produits obtenus de forêts tropicales en gestion durable s'agissant de contribuer au développement durable. L'Organisation encourage, dans le cadre de dialogues, de partenariats, de l'élaboration de politiques et de projets, les industries qui reposent sur des forêts tropicales durables ainsi que le commerce associé.

Produire du bois d'acacia plus efficacement au Viet Nam

<i>Intitulé du projet</i>	Accroissement de l'efficacité des plantations d'acacia et de l'industrie de transformation du bois au Viet Nam
<i>Numéro</i>	PD 815/16 Rev.2 (I)
<i>Statut</i>	Achévé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	116 480 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Association vietnamienne des bois et produits forestiers
<i>Financement</i>	République de Corée, États-Unis d'Amérique
<i>ODD connexes</i>	8, 9, 12 et 15

Compte tenu de sa croissance rapide et de sa capacité à s'adapter à diverses conditions de culture, l'acacia est devenu au Viet Nam l'essence prédominante dans les plantations, de sorte qu'il est aujourd'hui cultivé sur une surface d'environ 3 millions d'ha. Les grumes d'acacia de petits diamètres alimentent essentiellement les fabriques de copeaux et de granulés de bois, les bois de plus grandes dimensions servant à manufacturer des meubles pour la consommation locale ou l'export. Malgré cette réussite, il reste de la marge pour accroître l'efficacité dans la création de plantations et la transformation du bois, dont plus d'un million d'agriculteurs sont susceptibles de bénéficier ainsi qu'un grand nombre d'ouvriers travaillant dans les chaînes d'approvisionnement du bois d'acacia.



Des acacias de trois ans d'âge à Chu Town, dans le district de Luc Ngan, province de Bac Giang, au Viet Nam.
Photo: CaoXuanThanh/VIFOREST

Ce projet de l'OIBT a permis de renforcer la capacité technique de plus de 100 agriculteurs et de 300 transformateurs du bois par : des formations à la création de pépinières; la gestion de plantations, y compris les interventions sylvicoles destinées à accroître la performance des plantations; les technologies de travail du bois; et la certification des forêts ainsi que la vérification de la légalité du bois. Le projet a également mis des agriculteurs en lien avec de grandes entreprises de transformation du bois et facilité leur accès à des technologies et un matériel de pointe pour une exploitation plus efficiente de la matière première.

Côté politique, le projet a contribué à formuler une stratégie de développement forestier pour la période 2021-2025. Il a par ailleurs aidé à forger une vision à l'horizon 2030 dans le but d'encourager l'investissement privé dans les grandes plantations à bois d'œuvre à travers la transformation du régime foncier, l'attribution de prêts préférentiels et la commercialisation.

Priorité stratégique 3: Renforcer la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'œuvre

Riches en biodiversité, les forêts tropicales naturelles jouent aussi un rôle crucial dans les économies, tant à l'échelon local que national. Or, elles font l'objet d'une pression immense et nécessitent d'être protégées. À travers des projets et l'élaboration de politiques, l'OIBT aide ses pays membres producteurs à mettre en œuvre des stratégies visant à la protection et à la gestion durable de ces ressources vitales.

Restaurer la Réserve de biosphère de Cibodas en Indonésie

<i>Intitulé du projet</i>	Accélération de la restauration des fonctions de la Réserve de la biosphère de Cibodas par une bonne gestion des terroirs associant les acteurs locaux
<i>Numéro</i>	PD 777/15 Rev.3 (F)
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	515 590 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Autorité du Parc national de Gunung Gede Pangrango, Direction générale de la conservation des ressources naturelles et des écosystèmes, Ministère de l'environnement et de la foresterie
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	13, 15 et 17

La Réserve de biosphère de Cibodas (RBC), dont le Parc national de Gunung Gede Pangrango forme le cœur, couvre environ 115 000 hectares dans les districts de Bogor, Cianjur et Subakumi, à Java, en Indonésie. La RBC est un refuge pour des centaines d'espèces animales et végétales menacées ou vulnérables, dont 21 des 25 espèces de faune endémiques de Java, comme le gibbon cendré (*Hylobates moloch*) ou encore l'écureuil comata (*Presbytis comata*).



Un gibbon de Java (*Hylobates moloch*) dans la Réserve de biosphère de Cibodas, en Indonésie. Photo: Ardi Andono/BBTNGGP

La RBC a été classée en 1977 réserve de biosphère par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); c'est une destination prisée des touristes ainsi qu'une importante source d'eau pour 30 millions d'habitants, dont la capitale de l'Indonésie, Jakarta. C'est aussi un bastion de la biodiversité à Java, où les forêts ont été ailleurs rasées pour faire place à l'agriculture et au développement.

Toutefois, en raison d'une gestion défaillante, la RBC a été dégradée, de sorte que le plan de gestion stratégique intégré élaboré dans le cadre d'un projet antérieur de l'OIBT ne s'est pas concrétisé pour des raisons d'ordre politique, institutionnel et financier. Le projet de l'OIBT qui est en cours met en œuvre certains aspects de ce plan dans le but de réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité dans la zone cœur, d'encourager les meilleures pratiques dans les zones tampons et de transition de la RBC et d'améliorer le montage institutionnel de sa gestion.

À la fin de 2021, le projet avait mis en place chez les communautés locales un dispositif de suivi de la biodiversité à travers 12 dialogues. Le projet a été évoqué lors de manifestations internationales, dont le Forum politique de haut niveau de l'UNESCO «Faire face aux défis environnementaux: Action pour le climat et la biodiversité des sites désignés par l'UNESCO».

Priorité stratégique 4: Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical et valoriser l'apport des services écosystémiques

De vastes surfaces de forêt tropicale ont été dégradées ou ont disparu, entraînant la perte de services écosystémiques. L'OIBT aide ses membres à restaurer leurs forêts dans le but d'accroître les services écosystémiques que celles-ci procurent et de créer de nouvelles sources de revenus et de l'emploi pour les populations, les entreprises et les États.

Restaurer le delta de la Rewa à Fidji

<i>Intitulé du projet</i>	Restauration à base communautaire et gestion durable de la forêt vulnérable du delta de la Rewa à Viti Levu
<i>Numéro</i>	PD 696/13 Rev.2 (F)
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	310 576 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Département des forêts, Ministère fidjien des pêches et des forêts
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	13, 15 et 17



Le groupe de femmes du village de Nasilai, à Fidji, a planté 5 000 propagules de palétuviers le long de l'estran du village. Photo: Aporosa Ramulo Livani/ Ministère de la foresterie

Dans le delta de la Rewa, les zones humides du littoral et de la mangrove couvrent plus de 35 000 hectares et alimentent une importante vie marine et terrestre ainsi que les moyens d'existence des communautés locales. Or, aujourd'hui dégradées, ces zones humides sont menacées.

L'objectif de ce projet de l'OIBT est de mettre en place des sites de démonstration; travailler avec les communautés et autres parties prenantes pour améliorer la prise de décisions en matière de mangroves; élaborer des lignes directrices nationales sur l'usage et la gestion des mangroves; et sensibiliser à l'importance d'une gestion des mangroves de type durable.

Le projet a mené dans six villages des sessions de formation et de sensibilisation communautaires sur la remise en état et la restauration de mangroves et zones humides dégradées, la récolte de semences et la plantation de plantules ainsi que l'évaluation écologique des mangroves et zones humides (deux villages, Muanaira et Narocake, ont interdit la coupe de palétuviers suite à cet effort de sensibilisation). Le projet a aidé les communautés à renforcer leurs capacités à développer des moyens d'existence de substitution et il a créé des pépinières arboricoles permanentes dans six villages en vue d'accompagner le reboisement des sites en retrait de la mangrove au moyen d'espèces indigènes. Le projet aide à enrichir ces surfaces forestières avec des arbres fruitiers et autres cultures, ce qui diversifie les moyens de subsistance des villageois.

Le projet a facilité l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels des collectivités, ce qui leur a permis de prendre l'initiative sur des questions environnementales qui les touchent directement et de les défendre. C'est ainsi que le groupe de femmes de Nasilai a planté 5 000 plants le long de la côte dans le cadre de ses travaux de restauration et de remise en état de la mangrove.

Réduire la déforestation dans les forêts d'Ixil avec la participation des communautés au Guatemala

<i>Intitulé du projet</i>	Édification d'un processus de gestion forestière durable de type participatif et inclusif en vue de freiner la déforestation et la dégradation forestière dans le massif d'Ixil situé dans la municipalité guatémaltèque de Nebaj au Quiché
<i>Numéro</i>	PD 721/13 Rev.3 (F)
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	440 873 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Fundación para el Desarrollo Integral del Hombre y su Entorno
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	13, 15 et 17

À l'instar de nombreux autres pays tropicaux, le Guatemala fait face à un niveau significatif de déforestation et de dégradation de ses forêts. Les communautés autochtones y gèrent de vastes surfaces forestières, qui sont menacées par l'essor démographique, le développement agroindustriel et autres pressions. L'objectif de ce projet était de mettre à niveau les savoir-faire des communautés locales de la municipalité de Nebaj, dans le Quiché, sur le plan des pratiques de la GDF en vue de réduire la déforestation et la dégradation des forêts dans le bassin versant de Xaclbal.

Le projet a accompagné plusieurs groupes organisés et associations forestières communautaires en place et a renforcé leur connaissance de la GDF et leur capacité à la mettre en œuvre. En conséquence, Nebaj est aujourd'hui dotée d'une pépinière forestière en exploitation, qui produit des plants d'essences diverses telles que *Alnus acuminata*, *Cupressus lusitanica*, *Casuarina cunninghamiana*, *Prunus* spp., *Quercus* spp., *Pinus ayacahuite* ou *Pinus maximinoi*. Soixante-treize bénéficiaires ont mené des travaux de reboisement sur 32 hectares de terres dégradées et cinq ateliers de formation à la lutte contre les Incendies de forêt ont été organisés.

L'agence d'exécution, la *Fondation pour le développement intégral de l'humain et son environnement*, faisait partie d'un consortium recruté par le Gouvernement du Guatemala pour consolider la Stratégie nationale relative au Programme guatémaltèque de réduction de la déforestation et des émissions. À terme, on espère que le gouvernement pourra vendre des crédits carbone correspondant aux réductions d'émissions réalisées dans le secteur forestier.



La pépinière forestière municipale de Nebaj, dans le département de Quiché, au Guatemala. Photo: Hugo Mendoza

Restaurer des paysages forestiers à l'initiative de femmes au Togo

<i>Intitulé de l'activité</i>	Appui à des groupes de femmes en matière de restauration des paysages forestiers dans les départements de Blitta et des Lacs
<i>Numéro</i>	PP-A/56-341
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	93 240 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts
<i>Financement</i>	Soka Gakkai
<i>ODD connexes</i>	1, 2, 5, 12 et 15

Cette activité vient en appui à des groupes de femmes de deux des départements les plus pauvres du Togo, Blitta et les lacs, dans le but de contribuer à la sécurité alimentaire, de répondre aux besoins en bois de feu et de tirer un revenu de la foresterie et l'agroforesterie.

L'initiative a fait appel à 100 femmes, qui ont produit près de 30 000 plants d'essences forestières en 12 mois et les ont utilisés pour restaurer 20 hectares de terres dégradées, répartis entre 8 hectares de plantations



Des responsables et des riveraines inspectent des tecks récemment plantés sur 12 hectares de terres dégradées près du village de Pagala-Gare, dans le département de Blitta, au Togo. Photo: Abalo Kpatcha

arboricoles et 12 hectares d'agroforêts (7 hectares associant arbres et maïs et 5 hectares arbres et soja). Elles tirent d'ores et déjà de leurs agroforêts des revenus significatifs et la plantation aidera à terme à satisfaire leurs besoins en dendroénergie et en bois d'œuvre.

Ces deux groupes de femmes veulent maintenant doubler la surface restaurée et prendre la tête de la production et de la vente de plants d'arbres au Togo.

Sauvegarder les forêts sèches tropicales du Pérou

<i>Intitulé du projet</i>	Renforcement des capacités à assurer la gestion durable des forêts tropicales sclérophylles du littoral nord du Pérou
<i>Numéro</i>	PD 741/14 Rev.3 (F)
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	437 478 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Asociación para la Investigación y Desarrollo Integral
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	1, 11, 13, 14, 15 et 17

Au Pérou, les forêts sèches tropicales sont menacées par le changement climatique, la forte densité démographique, le morcellement, la proximité de zones urbaines et l'influence de l'agro-industrie. Ne faisant aussi l'objet que de relativement peu de travaux de recherche, les informations susceptibles d'étayer une prise de décisions et une élaboration éclairées des politiques publiques sur ces sites sont en conséquence souvent inexistantes ou incomplètes. Dans l'ensemble, ce projet a permis de:

- Obtenir des informations sur les forêts sèches péruviennes et les mettre à la disposition des parties prenantes. Le projet a en effet recensé 34 expériences de gestion de forêt sèche, qui ont été réunies dans un manuel des meilleures pratiques.
- Sensibiliser les usagers et autres parties prenantes à l'importance des forêts sèches, qui pourraient sinon ne pas être conscients des fonctions écosystémiques d'une forêt sèche.
- Faciliter le dialogue entre les responsables d'échelon infranational et national et entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les acteurs de la société civile en vue de renforcer les liens et d'encourager l'apprentissage de nouvelles approches de la gestion de la forêt.
- Mettre au point un plan de communication et de sensibilisation.
- Encourager le réseautage et les partenariats dans le cadre d'initiatives de renforcement des capacités dirigées par le SERFOR (l'autorité nationale forestière) et ses partenaires stratégiques pour rechercher des synergies.

Le projet a par ailleurs encouragé des alliances stratégiques pertinentes pour formuler des projets sur la gestion durable des forêts sèches et leur restauration.



Une forêt sèche tropicale dégradée dans le nord du Pérou. Photo: D. Yarlaque

Priorité stratégique 5: Améliorer la qualité et la disponibilité des informations sur les forêts tropicales, les marchés et le commerce des produits forestiers

Consciente du fait que l'expansion et la diversification du commerce de produits provenant de forêts tropicales en gestion durable peuvent contribuer de manière substantielle au développement durable, l'OIBT œuvre afin d'améliorer l'information sur le marché et d'accroître la transparence des marchés internationaux du bois.

Mettre en place un référentiel de la foresterie communautaire durable au Togo

<i>Intitulé de l'avant-projet</i>	Appui aux collectivités locales de la plaine du Mono pour la promotion et la gestion durable des forêts communautaires au Togo
<i>Numéro</i>	PPD 191/18 Rev.1 (F)
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	71 211 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Les Amis de l'Environnement
<i>Donateur</i>	États-Unis d'Amérique
<i>ODD connexes</i>	1, 12, 13 et 15

On trouve au Togo des mangroves dans le système lagunaire, le chenal Gbaga et la zone inférieure du Mono, qui font l'objet de fortes pressions anthropiques et d'une dégradation continue. Or, les informations à jour et fiables faisaient toutefois depuis longtemps défaut, ce qui entravait la gestion durable de cet écosystème.

Cet avant-projet de l'OIBT a contribué à établir un référentiel en menant des enquêtes socioéconomiques auprès de 21 communautés de cette zone, lesquelles ont en retour sensibilisé les villageois à l'importance d'utiliser les écosystèmes de la mangrove suivant des



Des agriculteurs du Sulawesi du Nord, en Indonésie, ont été formés aux techniques de plantation du cempaka dans le cadre des efforts d'un projet de l'OIBT destinés à revitaliser la culture de cette essence dans la province. Photo: D. I. D. Arini/MEFRDI

pratiques durables. L'enquête a montré que, au Togo, les écosystèmes de la mangrove revêtaient une importance sociale et économique considérable pour les populations locales et qu'ils contribuaient considérablement à leur bien-être, ce malgré leur actuel état dégradé. Une proposition complète de projet a été formulée pour conduire des actions consécutives et soumise à l'OIBT pour financement.

Priorité stratégique 6: Renforcer et développer les ressources humaines affectables à la mise en œuvre de la GDF et intensifier le commerce des biens et services forestiers obtenus de forêts en gestion pérenne

L'OIBT accorde une place importante au fait de permettre aux communautés et aux industries locales d'utiliser leurs ressources forestières de manière durable.



Une maison traditionnelle Minahasa fabriquée principalement en bois de cempaka.

Photo: Muh. Farid/MEFRDI

Travailler en étroite collaboration avec les populations locales et renforcer leur capacité à s'impliquer dans des activités commerciales forestières et à participer au processus décisionnel contribue à assurer la pérennisation des projets et activités de l'OIBT une fois qu'ils sont officiellement achevés. Il est également crucial de travailler avec l'industrie pour assurer la GDF, l'efficacité de la transformation du bois et la durabilité dans le commerce international.

Conserver et exploiter le cempaka au Sulawesi, en Indonésie

<i>Intitulé du projet</i>	Mise en conservation de l'essence Cempaka (<i>Elmerrillia</i> spp.) par l'aménagement de plantations avec la participation des populations riveraines dans le nord de Sulawesi en Indonésie
<i>Numéro</i>	PD 646/12 Rev.3 (F)
<i>Statut</i>	Achévé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	435 187 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Institut de recherche forestière de Manado
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	8, 12 et 15

Depuis longtemps utilisé au Sulawesi pour construire des habitations traditionnelles, le bois de cempaka fait aujourd'hui l'objet d'une demande grandissante, ce qui suscite des inquiétudes pour le futur à long terme de cette essence. Ce projet a travaillé avec des communautés

locales pour créer des plantations de cempaka dans le but de réduire la pression sur les forêts naturelles, ce qui contribue à la gestion durable et à la conservation de l'essence, assure l'offre future en bois de cempaka et améliore les moyens d'existence locaux. Le projet a aussi dispensé une formation à la récolte de semences, à leur stockage et à leur germination, et il a mis en place trois pépinières dans trois villages. Un total de 18 hectares de plantations de cempaka ont été établis pour montrer leur potentiel à générer des revenus et à aider au développement des villages. Des études techniques sur divers aspects de la gestion durable du cempaka ont par ailleurs été publiées dans le cadre de ce projet.

BOManejo: un logiciel pour améliorer les pratiques de gestion forestière en Amazonie

	
<i>Intitulé du projet</i>	Gestion durable de forêts de production sur une échelle commerciale en Amazonie brésilienne Phase II
<i>Numéro</i>	PD 452/07 Rev.5 (F)
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	556 963 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	<i>Embrapa Amazônia Oriental</i>
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	12 et 15

En Amazonie brésilienne, les opérateurs ont une obligation légale de suivre des plans de GDF. Dans le cadre de ceux-ci, ils doivent mener un inventaire forestier de l'intégralité de la surface à exploiter une année donnée et également être dotés de plans annuels d'exploitation qui précisent les activités à conduire et les arbres qui seront prélevés. La récolte est autorisée uniquement après que les organismes de l'État concerné et fédéraux l'ont évalué et approuvé. Les inventaires forestiers qui sont menés en application de ces exigences légales génèrent une énorme quantité de données, dont l'analyse nécessite une capacité de traitement significative. La plupart des opérateurs utilisent des tableurs informatiques, ce qui ralentit et alourdit le processus et ne favorise guère une planification judicieuse de la gestion des forêts.

Dans le cadre d'un projet antérieur de l'OIBT³, un logiciel de planification de la gestion avait été développé en 2008, mais n'offrait qu'une capacité limitée. Le projet en cours a permis d'améliorer l'interface avec le logiciel et la capacité de traitement des données, ce qui le rend plus apte à répondre aux exigences de la récente législation



Une manifestation de lancement du logiciel BOManejo à Belém, au Brésil, en juin 2018. BOManejo a été utilisé avec succès dans un essai pilote par Cikel Brasil Verde Madeireiras Ltda., une grande entreprise forestière. Photo: R. Rosal

forestière, sans oublier qu'il tire également parti des rapides avancées des technologies de l'information. Ce logiciel amélioré, appelé *BOManejo*, permet aux gestionnaires forestiers d'affiner et d'ajuster les critères utilisés pour sélectionner les arbres à abattre sur la base de diverses combinaisons de paramètres de type qualité du fût, diamètre minimal de coupe et pourcentage d'arbres restants par essence. En exploitant les informations de l'inventaire forestier et les critères et paramètres de sélection identifiés qui sont prescrits par la loi, *BOManejo* peut sélectionner de manière interactive les arbres à récolter. Les gestionnaires sont par ailleurs en mesure d'utiliser le logiciel pour évaluer (sur les plans quantitatifs et qualitatifs) les volumes à prélever.

BOManejo peut enfin servir à produire des rapports et des feuilles de calcul qui seront soumis aux services publics chargés de délivrer les autorisations.

³ PD 57/99 Rev.2 (F): «Aménagement durable des forêts de production à l'échelle commerciale en Amazonie brésilienne».



Des employés discutent de la gestion durable d'une concession forestière située dans le bassin du Congo. Photo: C. Duhesme

Photo: J. Blaser

3 Travaux de politique, analytiques et normatifs

Ce chapitre met en lumière les travaux de politique que l'Organisation a menés en 2021 dans le cadre de son Programme de travail biennal 2021-2022.

Incitations à l'investissement dans des chaînes de valeur porteuses de croissance verte dans les forêts tropicales

En 2021, l'OIBT a publié dans sa Série Technique deux ouvrages sur les incitations à investir dans des chaînes de valeur vertes: *Incitations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts* (ST 48) et *Bois tropicaux 2050* (ST 49).

Incitations fiscales et non fiscales à la gestion durable des forêts analyse les incitations et aspects dissuasifs en matière de GDF en vue d'aider les pays producteurs membres de l'OIBT à mettre en place des incitations efficaces. Y sont formulées 22 préconisations pour concevoir des incitations susceptibles de faire la différence s'agissant d'adopter des pratiques durables dans le secteur des forêts tropicales et présentées des études de cas au Brésil, au Cambodge, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Myanmar, au Pérou, en Thaïlande et au Viet Nam.

Bois tropicaux 2050 décrit un modèle qui a été élaboré pour servir à projeter les tendances à l'œuvre dans l'offre en bois tropicaux et le commerce connexe à l'horizon 2050. Il analyse plusieurs scénarios et examine les précédents chocs d'ordre économique ou autre pour estimer la période de temps qui sera probablement nécessaire avant que le secteur ne renoue avec son niveau d'avant la pandémie.

Avec le concours de l'OIBT, les Fonds pour l'investissement climatique et la Banque mondiale ont publié en avril 2021 *Designing Fiscal Instruments for Sustainable Forests* (Concevoir des instruments fiscaux pour des forêts durables). Ce rapport montre comment diverses réformes fiscales peuvent influencer favorablement sur la conservation des forêts tout en libérant des ressources pour le développement national.

Les deux rapports publiés dans la Série Technique sont disponibles sur: www.itto.int/fr/technical_report

Designing Fiscal Instruments for Sustainable Forestry est disponible en anglais sur: www.itto.int/fr/other_technical_reports



Mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits forestiers

L'OIBT appuie le développement de moyens permettant de vérifier l'origine durable et légale prenant la forme de plans de GDF, de dispositifs de traçabilité, de plateformes d'échange d'information et autres outils.

Plateforme des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes

La Plateforme des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes désigne une plateforme de communication et d'échange interentreprises qui a été lancée en 2019. En 2021, elle a permis de faciliter les échanges avec des représentants de l'Union forestière des industries asiatiques au Gabon ainsi qu'un atelier en ligne avec des entreprises du Gabon, du Cameroun, du Congo et de Guinée équatoriale sur les pratiques visant à améliorer les chaînes d'approvisionnement du bois dans le commerce avec les entreprises chinoises.

Consulter: <http://itto-ggsc.org>

Portail du commerce du bois

L'OIBT, *Form International* et l'Association technique internationale des bois tropicaux ont signé en 2021 un accord visant à élargir et à améliorer le Portail du commerce du bois (TTP), dont l'objectif est d'accompagner la croissance, la transparence et la diversité du commerce des bois tropicaux légaux et durables. Le TTP apporte des réponses à de nombreuses questions relevant de la légalité, de la diligence raisonnée et des exigences sur le marché intérieur et à l'international en matière de commerce du bois. Pôle central d'information, on y trouve des profils de pays sur le plan de leur filière du bois et des renseignements sur la législation pertinente dans les pays producteurs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine tropicales.

Ce nouvel accord de partenariat permettra de développer plus avant le TTP par:

- L'élargissement de sa couverture géographique et linguistique avec l'ajout de six nouveaux profils de pays, principalement en Asie, et la traduction de l'intégralité du site web en chinois.
- La refonte du site web pour le rendre plus convivial.
- L'accroissement de sa visibilité et de ses publics par une nouvelle stratégie de marketing.

Consulter: www.timbertradeportal.com



Une participante potentiellement intéressée consulte la formation gratuite en ligne de l'OIBT sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables. Photo: Mahtuf Ikhsan

Projet mondial sur l'enseignement forestier

Le Projet mondial sur l'enseignement forestier est géré par l'OIBT, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO). Financé par le Ministère allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), son objectif est de doper, d'accélérer et de renforcer les efforts au sens large qui seront déployés en matière d'enseignement forestier aux niveaux national et local dans les pays en développement et de remédier aux carences actuelles dans ce domaine. Le projet aide à poser les bases d'une action de plus long terme dans l'enseignement forestier, envisagé sous la forme d'une initiative commune impliquant de multiples organisations internationales, dont les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF).

Ce projet a comporté:

- Un sondage international sur l'enseignement forestier tous niveaux confondus – de l'école primaire à l'université – qui a permis de dresser un bilan et de vérifier la situation de l'enseignement forestier.
- Une conférence internationale sur l'enseignement forestier en juin 2021 à laquelle ont participé un millier de spécialistes, qui ont lancé un appel mondial à agir en matière d'enseignement forestier.
- Le lancement d'une formation gratuite en ligne sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC), reposant sur les travaux de l'OIBT en matière de production, de commerce et d'utilisation de produits forestiers, en particulier son Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables des bois et produits forestiers tropicaux.

La formation aux LSSC se compose de quatre modules. Le premier initie les participants à la GDF, y compris l'exploitation à faible impact et la RPF. Le second décrit l'évaluation de la légalité du bois et le troisième explore



Des agricultrices au travail dans leur pépinière de teck à Lampang, en Thaïlande, qui produit des plants de teck de qualité supérieure dans le cadre des efforts déployés pour accroître et améliorer la ressource en teck planté dans cette zone. Photo: OIBT

comment satisfaire aux exigences de légalité dans la gestion des forêts peut aider à obtenir des résultats durables. Le quatrième module de formation examine les aspects de la commercialisation que l'utilisateur doit connaître pour maintenir, élargir et pérenniser une entreprise forestière légale et durable. Les participants reçoivent un certificat en fin de formation.

Pour en savoir plus sur la Conférence internationale sur l'enseignement forestier et l'appel international à agir, consulter: www.fao.org/forestry/forest-education/conference

Consulter la formation en ligne aux LSSC sur: <https://lsscource.com>

Accroître les connaissances sur la législation du bois

L'OIBT a signé un accord avec la FAO et développé trois études de cas – au Brésil, en Colombie et en Équateur – pour actualiser la base de données TimberLex.

Consulter TimberLex sur: <https://timberlex.apps.fao.org>



Cette affiche promotionnelle a été réalisée dans le cadre des activités de renforcement des capacités menées en Colombie par l'OIBT et des partenaires.

Renforcer la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT

L'OIBT a travaillé en coopération avec le TAG, l'Institut des ressources mondiales (WRI), le Forum mondial sur le bois, la FAO (dans le cadre de son Programme relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux, FLEGT) et d'autres partenaires pour renforcer les capacités en matière de diligence raisonnée au sein des acteurs du secteur privé impliqués dans le commerce international des bois tropicaux. Des modules de formation sur mesure ont été fournis, en Colombie⁴, au Guatemala et au Pérou.

Renforcer la gestion du teck dans la sous-région du grand Mékong

Cette activité de l'OIBT a pour objectif d'aider les pouvoirs publics, les communautés locales et les petits exploitants à améliorer la gestion et la production des forêts naturelles de teck ainsi que le commerce associé afin de faciliter la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois de teck tout en améliorant les économies nationales et les moyens d'existence des communautés locales de la sous-région du grand Mékong.

Elle a permis de renforcer les capacités sur le plan des techniques de reproduction du teck, des pratiques sylvicoles et de l'évaluation de la chaîne de valeur du teck. Pendant la pandémie de Covid-19, elle a contribué à organiser des webinaires mensuels sur des questions se rapportant au teck dans les pays participants qui étaient le Cambodge, le Myanmar, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Viet Nam. Le *Teak Mekong Newsletter* (Bulletin du teck du Mékong), dont treize numéros ont été publiés en 2021, suit l'actualité de l'activité et facilite le réseautage au sein des acteurs du teck.

Consulter: www.facebook.com/ITTO-TEAK-IN-Mekong-393301941225768

Lire le Teak Mekong Newsletter sur: <http://teaknet.org/itto.php#newsletter>

Lire des comptes rendus de l'activité dans les numéros 30/3-4 et 29/4 de TFU sur: www.itto.int/fr/tfu/back_issues

Suivi indépendant du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT

Le SIM a été créé dans le cadre d'une activité de l'OIBT financée par l'Union européenne en appui à la mise en œuvre des APV bilatéraux entre l'Union européenne et des pays producteurs de bois afin d'analyser leurs répercussions sur le marché.

Malgré la pandémie de Covid-19, les enquêtes sur le commerce et ses acteurs ont été régulièrement

⁴ <https://elijamaderalegal.com>



Les participants à l'ouverture de l'Atelier régional sur les critères et indicateurs de l'OIBT pour la gestion durable des forêts naturelles d'Afrique. Photo: Arnauld Ulrich Chyngwa Nganso/CIFOR-ICRAF



poursuivies en 2021 dans tous les pays couverts par le SIM, à l'exception du Congo. Le site web du SIM a été remanié en juillet 2021, suivant une nouvelle maquette qui améliore l'expérience de l'utilisateur et facilite la consultation des données sur le commerce et de l'information sur le marché. Le SIM a achevé en 2021 une étude sur les avancées réalisées en termes de reconnaissance des bois porteurs d'une autorisation FLEGT dans les politiques d'achat vertes du public et du privé.

Consulter: <https://flegtim.eu>

Adapter les critères et indicateurs de l'OIBT au contexte africain

Un atelier tenu en octobre 2021 réunissant une trentaine de spécialistes forestiers africains a validé un projet de nouvelle version des critères et indicateurs OIBT de la gestion durable des forêts tropicales d'Afrique qui, selon une déclaration des participants, marque un nouveau début pour le suivi de la GDF en Afrique.

Les modifications apportées au cours de l'atelier pour actualiser les critères et indicateurs sont les suivantes:

- Élargir le champ d'application au-delà du domaine forestier permanent pour application au niveau du paysage.
- Séparer les indicateurs de planification de ceux liés à la mise en œuvre et au suivi.
- Séparer les indicateurs liés au bois d'œuvre de ceux relatifs aux produits forestiers ligneux et services environnementaux.

La nouvelle version des critères et indicateurs, qui sera publiée durant la seconde moitié de 2022, devrait faciliter les évaluations systématiques de la mise en œuvre de la GDF en Afrique.



Des pompiers à pied d'œuvre pour éteindre un incendie de forêt en Indonésie. Photo: Ministère de l'environnement et de la foresterie

Consulter: www.itto.int/fr/news/2021/10/14/african_forest_experts_endorse_new_beginning_for_sfm_monitoring

Renforcer les capacités en matière de statistiques sur les produits forestiers

L'OIBT et la FAO ont coorganisé en octobre 2021 un atelier ayant pour but de mieux faire comprendre les pratiques du recueil et de la communication de données en Afrique de l'Ouest et centrale et de recenser les besoins en formation technique dans des domaines tels que l'emploi de logiciels statistiques, la conception d'une étude et la communication de données. Cet atelier, auquel ont pris part 14 participants de 16 pays, s'inscrivait dans le cadre des efforts que mènent l'OIBT et la FAO pour produire des statistiques fiables sur les produits forestiers.

La base de données en ligne de l'OIBT, qui couvre la période 1990-2020, a été actualisée à deux reprises en 2021 (en février et août) au niveau des chiffres de la production et du commerce des produits bois de transformation primaire et du commerce des produits bois de transformation secondaire.

Consulter: www.itto.int/fr/news/2021/11/19/workshop_for_west_and_central_african_countries_builds_capacity_in_forest_product_statistics

La base de données statistiques de l'OIBT est consultable sur: www.itto.int/fr/biennial_review

Prévenir et gérer les incendies dans les forêts tropicales productrices de bois

Deux initiatives de l'OIBT actuellement en cours en Indonésie et au Pérou s'attaquent à la menace des incendies de forêt en améliorant la prévention et la capacité de lutte incendie, en mettant sur pied des protocoles de réponse précoce et en sensibilisant mieux le public. En retour, cela sera profitable pour la conservation de la biodiversité et les moyens d'existence locaux et contribuera aux efforts menés en matière d'atténuation du changement climatique. Ces initiatives ont toutes deux enregistré des avancées en 2021 en organisant des webinaires, en dispensant des formations sur le terrain et en sensibilisant aux pratiques de gestion des incendies. Par ailleurs, des brigades de lutte incendie ont été équipées et, en Indonésie, un guide des pratiques de zéro-brûlage des déchets agricoles a été préparé.



Une bannière promotionnelle pour le lancement de l'initiative sur la gestion des incendies au Pérou.

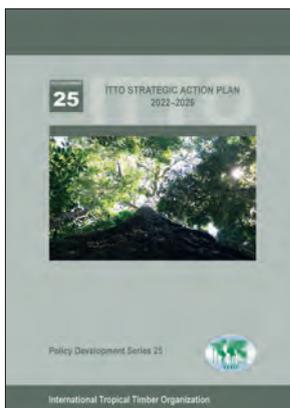
Un nouveau plan d'action stratégique

Le Conseil international des bois tropicaux a adopté un nouveau plan d'action stratégique lors de sa 57^e session en décembre 2021 pour orienter les travaux de l'Organisation durant la période de cinq ans à l'horizon 2026. Le Plan d'action s'articule en cinq parties, comme suit:

- La 1^{ère} partie met en relief l'importance des forêts pour le bien-être humain et l'importance du rôle de l'OIBT à cet égard.
- La 2^e partie recense les tendances et défis au sein du secteur forestier tropical, notamment dans le contexte de la pandémie de Covid-19.
- La 3^e partie, qui constitue le cœur du Plan d'action, détermine les quatre priorités stratégiques de l'Organisation («gouvernance et investissement»; «économies et commerce des bois tropicaux»; «résilience, restauration et conservation»; et «statistiques et information»), ainsi que les quatre stratégies transversales et les 38 cibles à atteindre à l'horizon 2026.
- La 4^e partie décrit le cadre de mise en œuvre du Plan d'action stratégique.
- La 5^e partie traite du suivi, de l'établissement des rapports et de l'examen relatifs à la mise en œuvre du Plan d'action.

Le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026 est consultable sur: www.itto.int/fr/council_committees/action_plans

Un article de TFU résumant le Plan d'action est consultable sur: www.itto.int/fr/tfu/2022/05/19/itto_s_next_five_years



Au titre d'une initiative de RPF, des étudiants, enseignants et responsables de l'Administration forestière ont organisé en début d'année 2020 une journée consacrée à la plantation d'arbres dans la commune de Teuk Kraham, dans la province de Preah Vihear au Cambodge. Photo: Hort Sothea/ Administration forestière du Cambodge.

Diffusion des lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers

L'OIBT et divers partenaires ont coorganisé en 2021 des sessions de formation dans le but de sensibiliser aux *Lignes directrices pour la restauration des paysages en milieu tropical*, que l'OIBT a publiées en 2020. Trois webinaires ont ainsi été organisés en Amérique latine – un à destination de l'Amérique centrale et du Mexique, un autre pour l'Amérique du Sud et le dernier au Pérou. Un atelier en ligne de cinq jours ciblant les pays de la région Asie-Pacifique s'est tenu en septembre-octobre.

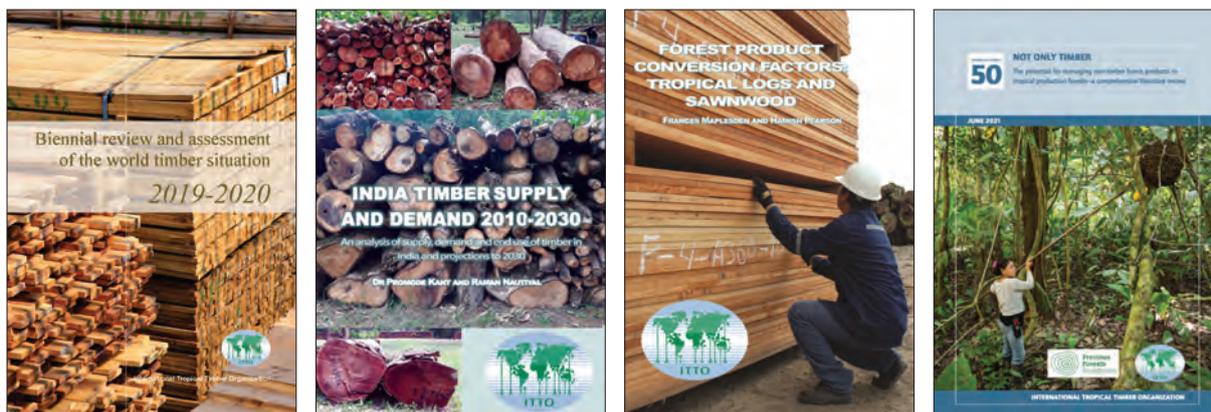
Ces formations, qui ont réuni environ 370 participants de 30 pays, ont ainsi offert à des praticiens, chercheurs et administrateurs des opportunités d'échanger sur les bonnes pratiques de la RPF. Elles ont aussi débouché sur des recommandations visant à accroître l'application des Lignes directrices.

Lire les articles publiés dans TFU sur: www.itto.int/fr/tfu/2022/05/19/itto_s_next_five_years

Rapport sur le marché des bois tropicaux

L'OIBT a publié en 2021 vingt-trois numéros du *Tropical Timber Market Report*, un bulletin distribué à près de 19 000 lecteurs à travers le monde qui suit l'actualité mondiale du marché des bois tropicaux et du commerce associé, et fait le point sur les tendances et l'information en la matière.

Pour s'abonner au Tropical Timber Market Report (en anglais; sur inscription gratuite), consulter: www.itto.int/market_information_service



Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois

Publiée en août 2021, la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2019-2020* présente des données sur la production et le commerce des produits bois de transformation primaire et secondaire dans 73 pays du monde. Cette édition comporte également la synthèse d'une étude de marché sur l'offre et la demande en bois ainsi que ses usages finaux en Inde, dont le rapport intégral a été publié séparément en septembre 2021.

La Revue biennale est disponible sur:
www.itto.int/fr/annual_review

L'étude sur le marché indien est disponible (en anglais) sur: www.itto.int/fr/other_technical_reports

Facteurs de conversion

Publiés en juin 2021, les *Forest Product Conversion Factors: Tropical Logs and Sawnwood* (Facteurs de conversion des produits forestiers: Grumes et sciages tropicaux), estiment les facteurs de conversion d'un vaste éventail d'essences tropicales sur la base du poids en exploitant des données sur la densité du bois et de l'écorce ainsi que sur la teneur hydrique du bois. Les facteurs ainsi calculés peuvent servir à convertir le poids sec d'une cargaison de bois en volume, et vice versa.

Consulter: www.itto.int/fr/other_technical_reports

Élaboration de modèles d'activité commerciale pour les produits forestiers non ligneux

L'OIBT et la *Precious Forests Foundation* ont publié en juin 2021 un ouvrage qui examine les arguments en faveur d'une gestion à finalités multiples du bois et des produits forestiers non ligneux (PFNL) en région tropicale. *Not Only Timber* (Pas seulement du bois, n° 50 de la Série Technique de l'OIBT) explore les approches d'une gestion forestière à finalités multiples dans le cadre desquelles les PFNL sont un argument économique supplémentaire qui plaide en faveur des forêts naturelles. Cet ouvrage décrit comment il est possible de cultiver et de récolter ces PFNL dans des forêts tropicales de production tout en respectant les intérêts et droits traditionnels des communautés forestières. Il présente à l'appui trois exemples de PFNL connus dans les forêts tropicales humides, la noix du Brésil, le rotin et le latex. Pour chacun, il examine les facteurs et stratégies qui ont permis de les récolter suivant des pratiques durables, de même que les défis rencontrés pour maintenir des régimes de gestion durable des PFNL. Le rapport décrit par ailleurs six PFNL prometteurs qui croissent en forêt tropicale – deux chacun en Afrique tropicale, en Asie du Sud-Est et en Amazonie – et dont le plein potentiel reste à concrétiser. Il utilise enfin une grille à cinq étoiles pour noter le potentiel de 28 PFNL à générer des résultats positifs au plan économique, social et environnemental.

Consulter: www.itto.int/fr/technical_reports



Un client inspecte une planche. Photo: Lightpoet/POND5

4 Travaux collaboratifs

Ce chapitre présente des exemples de travaux collaboratifs que l'Organisation a entrepris en 2021.

Groupe d'experts de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé

L'OIBT a participé à la 19^e réunion, tenue en visioconférence en février 2021, du Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé (EGILAT) de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), qui était accueillie par le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande. Cette réunion était axée sur la promotion du commerce de produits forestiers prélevés dans le respect de la légalité dans les économies de l'APEC. L'OIBT a par ailleurs contribué aux ateliers de l'EGILAT-APEC tenus en mai et septembre 2021.

Consulter: www.itto.int/fr/news/2021/02/24/itto_participates_in_apec_experts_group_on_illegal_logging_and_associated_trade

L'OIBT et la Convention sur la diversité biologique renouvellent leur collaboration jusqu'en 2025

L'OIBT et la CDB collaborent étroitement depuis maintenant une décennie. En février 2021, les deux organisations ont renouvelé cette collaboration de longue date pour cinq années supplémentaires, ce dans le but

de soutenir les efforts que déploient les Parties à la CDB et les pays membres de l'OIBT aux fins de conserver la biodiversité, de mettre en œuvre la GDF, de restaurer les paysages forestiers dégradés et d'encourager l'utilisation durable des ressources forestières.

À ce jour, cette Initiative de collaboration a couvert 16 projets menés dans 23 pays tropicaux. Tous ces pays ont connu un appauvrissement de leur biodiversité et un recul de leurs forêts, dont sont tributaires nombre de leurs habitants. Si le budget total – 13 millions \$EU – de ces 16 projets reste modeste, un récent examen technique a néanmoins conclu qu'ils avaient réussi de manière remarquable au plan local à améliorer les moyens d'existence et la gestion des forêts, à restaurer les paysages forestiers dégradés et à conserver la biodiversité. Au nombre de leurs réalisations notables on citera l'extension d'une aire protégée au Pérou sur plus de 700 000 ha; la fourniture de programmes d'enseignement et de formation sur la GDF à plus de 400 forestiers et techniciens en Afrique centrale; la facilitation de la coopération transfrontière, auparavant difficile, sur le plan de la gestion du Triangle d'émeraude entre le Cambodge et la Thaïlande; et la restauration de 130 ha de mangroves à Fidji.

Consulter: www.itto.int/fr/news/2021/02/05/itto_and_biodiversity_convention_renew_collaboration_to_2025

Lire l'article de TFU «Deux organisations pour un objectif commun» sur: www.itto.int/fr/tfu/2021/03/31/tough_climb_up_for_biodiversity

Collaboration avec la FAO sur des rapports majeurs

L'OIBT a collaboré avec la FAO sur l'édition 2020 de l'*Évaluation des ressources forestières mondiales et sur une étude mondiale* de l'offre et de la demande en bois tropicaux qui a été utilisée dans *La situation des forêts du monde 2022*, rapports qui ont tous deux été publiés en mai 2022 à l'occasion du XV^e Congrès forestier mondial.

Consulter: www.fao.org/documents/card/en/c/ca9825en et www.fao.org/publications/sofo/2022/en

L'OIBT et le Partenariat de collaboration sur les forêts

L'OIBT a participé en 2021 à plusieurs réunions du PCF, dont la plupart se sont tenues en visioconférence. Ces réunions avaient pour objet de faire le point sur les travaux d'ordre organisationnel, dont les mesures de relance post-Covid-19 et les données sur les conséquences de la pandémie sur le secteur forestier qui ont été recueillies dans le cadre de sondages de l'OIBT et du TAG. Les contributions de l'OIBT ont été les suivantes:

- Le développement du nouveau plan des travaux 2021-2024 du PCF.
- La présentation du rapport du PCF lors de la 16^e session du Forum des Nations Unies sur les forêts, concernant en particulier la réalisation des Objectifs mondiaux relatifs aux forêts.
- Le Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable qui portait sur «Le rôle des forêts en temps de crise: Des modèles de production et de consommation durables pour juguler la déforestation», réuni en juillet.
- La réunion du Groupe d'experts du Forum des Nations Unies sur les forêts qui a porté sur l'Examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts, tenue en novembre.
- Le Dialogue sur les forêts, l'agriculture et le commerce des produits de base (FACT) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en qualité de membre du Groupe sur le commerce et les marchés. Nous avons mis en avant les activités que mène l'OIBT sur le plan de la GDF et du commerce des produits ligneux et non ligneux tropicaux, qui ont alimenté les réunions intergouvernementales et les dialogues ministériels préalablement à la CdP-26 à la CCNUCC à Glasgow.
- Les réunions du groupe de consultation du CPF sur le XV^e Congrès forestier mondial.
- L'Initiative commune du PCF sur l'enseignement forestier.



Un aigle de Java dans la Réserve de biosphère de Cibodas, en Indonésie, l'un des sites des travaux de l'Initiative de collaboration OIBT-CDB en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales. Photo: Hardi, projet de l'OIBT PD 777/15 Rev.3 (F)

Les ministres du G7 s'engagent à travailler avec l'OIBT sur les chaînes d'approvisionnement durables

Dans un communiqué commun publié en mai 2021, les ministres du G7 en charge des questions climatiques et environnementales se sont engagés à travailler avec l'OIBT en vue d'accroître le soutien aux chaînes d'approvisionnement durables qui dissocient l'agriculture de la déforestation et de la dégradation des forêts.

Dans la partie du communiqué consacrée à la «transition vers une utilisation durable et légale des ressources naturelles», les ministres s'engagent à accroître leur soutien aux chaînes d'approvisionnement durables qui dissocient la production agricole de la déforestation et de la dégradation des forêts de même qu'à conserver, à gérer suivant des pratiques durables, à restaurer et à protéger les forêts et autres écosystèmes.

Selon ce communiqué, ils vont s'y employer «en favorisant le développement et le commerce, notamment en prenant part au dialogue entre les pays consommateurs et producteurs... et dans le cadre des travaux de l'Organisation internationale des bois tropicaux».

Lire le communiqué des ministres du G7 en charge du climat et de l'environnement sur: <https://www.gov.uk/government/publications/g7-climate-and-environment-ministers-meeting-may-2021-communicue/g7-climate-and-environment-ministers-communicue-london-21-may-2021>



Les valeurs de la forêt sont enseignées à des lycéens durant une excursion au Sanctuaire de faune de Lanjak Entimau, au Sarawak, en Indonésie. Photo: Département des forêts du Sarawak

L'OIBT et l'IUFRO encouragent la formation à la restauration des paysages forestiers

En novembre 2021, au titre d'une contribution à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030, l'OIBT et l'IUFRO ont lancé une série de modules de formation gratuits destinés aux lycéens et étudiants des universités dans l'objectif d'élargir leurs connaissances en matière de RPF. Ces modules de formation ont été conçus pour sensibiliser la prochaine génération de cadres et de décideurs au rôle vital que la RPF jouera pour restaurer les paysages dégradés.

Le développement des quatre modules a bénéficié du concours de l'Initiative commune du PCF sur la RPF, avec le concours financier du projet «Encourager les partenariats en vue de renforcer la cohérence de la RPF et le soutien à celle-ci» du Fonds pour l'environnement mondial.

Consulter les modules de formation sur:
www.itto.int/fr/resources/learning-materials



Photo: R. Carrillo/OIBT



Le Vice-ministre parlementaire japonais de la santé, du travail et des affaires sociales, Shimamura Dai (à g.), aux côtés du Responsable en chef de l'OIBT, Steven Johnson. Photo: S. Kawaguchi/OIBT

Collaboration avec le Japon, pays hôte de l'OIBT

L'OIBT a participé au Forum international [Kokusai] de Yokohama qui s'est tenu en février 2021, au cours duquel l'Organisation a donné une conférence sur les contributions des forêts tropicales et de l'OIBT aux ODD.

L'OIBT s'est également jointe aux célébrations, en juillet 2021, du 30^e anniversaire du Centre des organisations internationales de Yokohama au cours d'une manifestation hybride qui a mis en lumière le soutien considérable de la Ville de Yokohama à l'OIBT et à d'autres organisations internationales, qui atteste clairement de sa détermination à aider à résoudre les problématiques mondiales par la coopération internationale.

L'OIBT, l'Institut japonais de recherche sur la foresterie et les produits forestiers et l'Université agronome de Bogor, en Indonésie, ont coorganisé une manifestation sur la gestion des incendies de forêt en région tropicale lors de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Au cours de cette rencontre en hybride ont été présentés les enseignements tirés d'initiatives que mène actuellement l'OIBT sur la gestion des incendies en Indonésie et au Pérou.

Le Vice-ministre parlementaire japonais en charge de la santé, du travail et des affaires sociales, Shimamura Dai, a rendu visite le 23 décembre 2021 à l'OIBT où il a rencontré le Responsable en chef, Steven Johnson. Le Vice-ministre Shimamura, qui est basé à Yokohama, représente le département de Kanagawa au Parlement japonais. Leurs discussions ont essentiellement porté sur la manière dont les travaux de l'OIBT pourraient contribuer à l'engagement pris par le Japon d'atteindre l'objectif zéro émission nette de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

Consulter: www.itto.int/fr/activities_in_japan

ITTO



Sustaining Tropical Forests



La lauréate d'une bourse de l'OIBT, Sandra Rodriguez (Colombie) au stand de l'OIBT lors du XV^e Congrès forestier mondial. Photo: R. Carrillo/OIBT

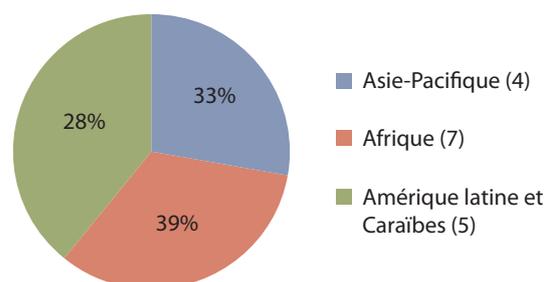
5 Bourses

Le Programme de bourses de l'OIBT a pour objectif d'encourager le développement des ressources humaines et de renforcer les compétences professionnelles en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes chez ses pays membres. Depuis sa création en 1989, le Programme a permis à plus de 1 400 jeunes et cadres en milieu de carrière issus de 49 pays de poursuivre des opportunités de développement professionnel et d'améliorer leurs perspectives d'évolution. Le montant des bourses attribuées avoisine 9,8 millions \$EU au total, le Japon en ayant alimenté 67 pour cent, les États-Unis d'Amérique 19 pour cent, les Pays-Bas 7 pour cent et l'Australie 2,5 pour cent, le reliquat étant abondé par diverses sources, dont le secteur privé.

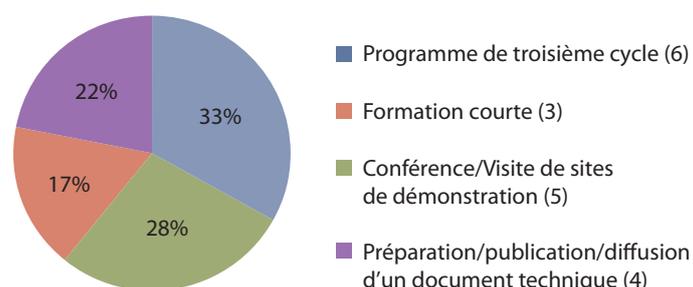
En 2021, sur la base des préconisations de la Commission de sélection réunie dans le cadre de la 57^e session, le Conseil international des bois tropicaux a attribué à des professionnels issus de 14 pays membres producteurs et d'un pays membre consommateur 18 bourses au total – dont sept à des femmes, soit près de 40 pour cent de cette promotion – dont le montant total s'est élevé à 127 321 \$EU. Les figures ci-après indiquent la répartition de ces bourses par région et finalité.

Des comptes rendus par des lauréats d'une bourse de l'OIBT sont régulièrement publiés dans TFU et consultables sur: www.itto.int/fr/tropical_forest_update

Bourses de l'OIBT attribuées en 2021, par région



Bourses de l'OIBT attribuées en 2021, par finalité





La lauréate d'une bourse de l'OIBT, Angelica Barrero, travaille pendant la pandémie dans une parcelle maraîchère au CATIE, à Turrialba, au Costa Rica. Photo: A. Barrero



6 Sensibilisation

Les objectifs de l'OIBT en matière de sensibilisation sont les suivants:

- Valoriser le partage des connaissances et leur diffusion.
- Démultiplier les connaissances dans le cadre de partenariats.
- Faciliter l'exploitation des connaissances.
- Diffuser auprès de la communauté internationale des messages essentiels sur les travaux de l'OIBT.

Dans leur majorité, les travaux de sensibilisation de l'OIBT interviennent dans le cadre de projets de terrain, d'activités et de travaux de coopération, qui sont décrits dans d'autres parties du présent ouvrage. Ici sont présentées les activités de sensibilisation que met principalement en œuvre le Secrétariat de l'OIBT.

Actualités des Forêts Tropicales

L'OIBT a publié en 2021 trois numéros (dont un numéro double) d'*Actualités des Forêts Tropicales* (TFU), un bulletin d'information destiné à favoriser la conservation et l'utilisation durable des forêts tropicales.

TFU en version imprimée est diffusé gratuitement à quelque 14 000 particuliers et organismes à travers plus de 160 pays. Il est également disponible au format numérique à télécharger sur le site web de l'OIBT⁵ ou via l'application *TFU app* (qu'il est possible de télécharger dans l'*App Store* et sur *Google Play*⁶).

⁵ www.itto.int/fr/tfu
⁶ Mots-clés: TFU ITTO



Nouvelles des Forêts Tropicales

L'OIBT a publié en 2021 12 numéros de son bulletin d'information électronique, *Tropical Forest News*, qui offre à ses abonnés des éclairages sur les travaux de l'OIBT et autres actualités et événements pertinents. Il est possible de s'abonner au *Tropical Forest News* via la rubrique des «Liens rapides» du site web de l'OIBT.

Site web de l'OIBT

Le site web de l'OIBT (www.itto.int), qui est consultable en anglais, espagnol et français et offre également une couverture extensive en japonais, a totalisé près de 523 000 vues en 2021, une progression d'environ 31 pour cent par rapport à l'année précédente (400 000 vues). Il présente une grande diversité de contenus sur les travaux de l'OIBT, dont des actualités; des appels à soumission de propositions de projets; des informations à destination du Conseil international des bois tropicaux et de ses Comités; des publications, notamment la revue TFU et les séries Politique forestière et Technique; une base de données statistiques; le Service d'information sur le marché (MIS); des informations sur le Programme de bourses de l'OIBT; une liste de manifestations à venir; les résultats des projets de l'OIBT (via un moteur de recherche sophistiqué); une photothèque; et des liens rapides permettant d'accéder instantanément à diverses rubriques du site web. Il est régulièrement actualisé.

Une nouvelle rubrique a été mise en ligne en 2021 pour décrire comment les travaux de l'OIBT contribuent à réaliser divers ODD.

Vidéos

En décembre 2021, 122 vidéos illustrant divers aspects des travaux de l'Organisation étaient disponibles sur la chaîne YouTube de l'OIBT. Y ont été ajoutées cette même année des vidéos sur les travaux que mène l'OIBT sur le plan de la gestion durable des forêts et des marchés, une vidéo de présentation de la formation en ligne aux LSSC ou encore des enregistrements de manifestations sur la RPF et la gestion des incendies de forêt et de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché.

Couverture de la 57^e session du Conseil international des bois tropicaux

Une page web⁷ a été dédiée à la couverture *in extenso* de l'actualité quotidienne et des développements de la 57^e session du Conseil international des bois tropicaux, qui s'est tenue en visioconférence en novembre-décembre 2021, également enrichie des présentations ainsi que de photos et de divers éclairages.

L'OIBT dans les médias

Des travaux de l'OIBT ont été couverts par divers médias en 2021, dont la liste est disponible sur demande auprès du Secrétariat. En voici quelques exemples notables:

- *Mongabay*⁸, dans son édition du 26 janvier 2021, a noté que le Conseil international des bois tropicaux avait approuvé en novembre 2020 une proposition de projet qui représentait «un pas en avant» dans la création du parc de la paix de Baram au Sarawak, en Malaisie.
- *A Better World*, volume⁹, dédié à l'ODD 17 («Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser») qui a été publié en mars par le Forum sur le développement humain, contient un article sur les travaux que mène l'OIBT pour encourager la GDF comme moyen efficace de nouer des partenariats.
- *Landscape News*¹⁰, dans son édition du 27 avril, évoque les *Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*.
- *Double Helix*¹¹, publié le 7 mai, qui décrit les travaux menés au titre d'un projet de l'OIBT sur la traçabilité génétique du bois dans le cadre des efforts menés pour réduire le commerce illicite du prunier d'Afrique.
- *El Comercio* (un grand journal péruvien)¹², a publié le 16 septembre un article sur le rôle de l'OIBT dans l'amélioration de la gestion des incendies au Pérou.

⁷ www.itto.int/fr/ittc-57

⁸ <https://news.mongabay.com/2021/01/timber-organizations-backing-one-step-toward-peace-park-in-borneo/>

⁹ www.humandevforum.org/digital/A-Better-World-Vol-7/60/index.html

¹⁰ <https://news.globallandscapesforum.org/51824/6-guiding-principles-for-successful-restoration-of-tropical-forest-landscapes/>

¹¹ www.doublehelixtracking.com/news/dna-test-trace-aims-to-cut-illegal-exports-of-endangered-african-cherry

¹² <https://elcomercio.pe/lima/sucesos/serfor-ejecuta-proyecto-para-prevenir-y-dar-una-respuesta-oportuna-a-incendios-forestales-en-cinco-regiones-nndc-noticia/?ref=amp&source=mas-en-seccion&outputType=amp>

Réseaux sociaux

L'OIBT a une présence de plus en plus visible sur Facebook¹³, Instagram¹⁴, Twitter¹⁵, YouTube¹⁶ et LinkedIn¹⁷.

LinkedIn—la publication la plus populaire de l'année a généré environ 12 600 impressions en 2021 (aucune donnée comparative pour 2020).

Twitter—en 2021, le tweet le plus populaire de chaque mois a généré au total 9 131 «impressions» (ou vues individuelles sur Twitter), en hausse par rapport à 7 830 en 2020.

Facebook—en 2021, les dix publications les plus populaires ont généré environ 21 000 vues, en hausse par rapport à 12 000 en 2020.



YouTube—en 2021, les dix vidéos les plus populaires ont généré environ 15 505 vues au total, contre 14 000 en 2020.

Instagram—le nombre total de comptes touché par les publications les plus populaires chaque mois a été d'environ 3 321, en baisse par rapport à 3 800 en 2020.*

* Nombre de comptes touché en janvier 2021.

L'OIBT sur les réseaux sociaux

¹³ www.facebook.com/ittosfm

¹⁴ www.instagram.com/itto_sfm

¹⁵ twitter.com/itto_sfm

¹⁶ www.youtube.com/user/ittosfm/videos

¹⁷ www.linkedin.com/company/itto-sfm



Un régime agroforestier dans la Réserve de biosphère de Cibodas, en Indonésie, site d'un projet de l'OIBT en cours d'exécution. Photo: K. Sato/OIBT

7 Situation financière

Ce chapitre se compose de deux parties principales: les états financiers résumés de l'OIBT préparés par le Secrétariat de l'OIBT et un extrait des états financiers de l'OIBT audités. Ces deux éléments font partie intégrante des rapports financiers qui, établis conformément aux Règlement financier de l'OIBT et procédures afférentes, seront examinés par le Conseil international des bois tropicaux lors de sa 58^e session.

États financiers résumés de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, préparés par le Secrétariat de l'OIBT

Les états financiers audités apportent des informations sur le bilan et le compte de résultat de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 (E. 2021).

Eu égard aux comptes des projets de l'OIBT pour l'exercice 2021, de nouveaux engagements de contributions volontaires d'un montant de 3,8 millions \$EU ont été annoncés lors de la 57^e session du Conseil international des bois tropicaux. Pour cette période, les dépenses relatives aux projets se sont élevées à un total de 3,9 millions \$EU, en notant qu'il s'agissait de projets qui avaient été pour la plupart financés avant l'exercice 2021. Les recettes totales des quotes-parts de contribution imputées au Compte administratif se sont chiffrées à 7,1 millions \$EU, dont le montant de 2,0 millions \$EU qui n'a pas été reçu au cours de l'exercice 2021 a été comptabilisé au titre des quotes-parts de contributions à recevoir (arriérés). Les coûts réels imputés au budget du Compte administratif pour l'exercice 2021 se sont élevés à 5,5 millions \$EU, engendrant un déficit de 0,4 million \$EU dans la trésorerie du Compte administratif pour l'exercice concerné. Afin de remédier à ce problème, le Conseil

international des bois tropicaux a adopté en décembre 2021 la décision 3(LVII) «Gestion du budget administratif des exercices 2021-2022», qui révisé le Règlement financier pour permettre à l'OIBT de prélever sur la Réserve de fonds de roulement (RFR) un montant n'excédant pas 10 pour cent du budget aux fins de résorber tout déficit de fonds et mettre en œuvre le programme de travail de l'Organisation, sous réserve que les dépenses restent dans les limites du budget annuel spécifié. Par cette même décision a également été créé un groupe intersessions en ligne composé de membres producteurs et consommateurs qui sera chargé de formuler des recommandations sur le seuil de mobilisation de la RFR, les moyens d'inciter les membres à verser leur quote-part de contribution et les manières d'adapter le budget aux tendances de long terme observées dans le versement des contributions; le rapport de ce groupe sera présenté lors de la 58^e session du Conseil.

Lors de sa 54^e session en novembre 2018, le Conseil avait adopté la décision 5(LIV) dans le but d'améliorer l'architecture de financement de l'Organisation. En accord avec le paragraphe 8 du dispositif opératoire de cette décision, le Secrétariat a inclus ici les recettes ainsi que les coûts directs et indirects associés à la mise en œuvre pilote d'une «démarche additionnelle de levée de fonds qui soit axée sur l'élaboration proactive de propositions en collaboration avec de potentielles sources de financement et/ou de participer à des appels d'offres qui répondent/contribuent aux objectifs de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) ainsi qu'aux priorités stratégiques de l'Organisation, en prenant en compte le besoin de transparence et d'opportunités d'implication pour les membres».

Informations financières devant être divulguées en accord avec la décision 5(LIV)

(\$EU)

<i>Annonces de financements associées à la mise en œuvre pilote</i>	<i>2021</i>
Annonces de financement de la décision 1(LVI) du Conseil associées à la mise en œuvre pilote	
Annnonce de financement par les États-Unis d'Amérique relative à la note conceptuelle CN-1523 «Développement d'un système d'information sur le potentiel en bois et carbone à soutenir la gestion durable des forêts dans le Kalimantan du Sud (Indonésie)»	150 000
Annnonce de financement par la Chine relative à l'activité PP-A/53-323 «Mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) des produits forestiers»	100 000
Annnonce de financement par la FAO relative à l'activité PP-A/53-323C «Programme de formation aux LSSC»	10 000
Annnonce de financement par la FAO relative à l'activité PP-A/56-323E «Examen du commerce forestier durable dans la région du bas Mékong»	70 000
Annnonce de financement par la Soka Gakkai relative à PP-A/56-341A «Appui à des groupes de femmes pour la restauration de paysages forestiers dans les départements de Blitta et des Lacs, au Togo – Phase II»	89 582
Total des annonces de financement	419 582

(\$EU)

<i>Coûts associés à la mise en œuvre pilote</i>	<i>2021</i>
Coûts imputés au Budget administratif	
Temps du personnel*	180 000
Sous-total	180 000
Coûts imputés à la Réserve de fonds de roulement en accord avec la décision 9(LIII) et la décision 5(LIV)	
Développement de la banque de notes conceptuelles	25 817
Prestations d'expertise-conseil	3 070
Traduction/transcription	2 433
Sous-total	31 320
Total des coûts	211 320

* Estimation basée sur le temps consacré à l'exploration d'idées, aux réunions et à la mise en œuvre d'initiatives de levée de fonds ainsi que sur le temps passé à mettre en œuvre les activités en découlant qui ne sont pas explicitement budgétisées dans les activités concernées.

Pour la sixième année consécutive, les états financiers de 2021 ont été préparés sur la base des Normes internationales de comptabilité du secteur public (IPSAS) et en accord avec les Règlement financier et procédures afférentes adoptés par le Conseil international des bois tropicaux, qui prévoient la divulgation d'informations additionnelles sur les actifs et passifs réels, et permettent d'améliorer la gestion des ressources et des contrôles internes de l'OIBT. Les éléments saillants en sont les suivants:

- 1) L'excédent dans le Compte de résultat de l'exercice 2021 s'élève à 1,0 million \$EU, ce qui s'explique par les différences dans le calendrier d'application des recettes et dépenses (la totalité du Budget administratif est constatée à titre de recette au cours de l'exercice durant lequel les quotes-parts de contribution sont dues, alors que seules les dépenses encourues durant le même exercice sont constatées au titre de dépenses imputées au budget dudit exercice).
- 2) Les dépenses de projets ont augmenté de 1,0 million \$EU entre 2020 et 2021. Cela s'explique principalement par le fait que les projets ont davantage avancé en 2021 qu'en 2020, année ayant marqué le début de la pandémie de Covid-19.
- 3) Les virements anticipés aux projets ont augmenté de 0,3 million \$EU entre 2020 et 2021. Cela s'explique ici aussi essentiellement par le fait que les projets ont davantage progressé en 2021, entraînant une augmentation des fonds versés aux agences d'exécution.

L'OIBT est résolue à renforcer la solidité de ses fondements en vue d'assurer transparence et efficacité dans sa gestion financière et la communication de ses comptes. Outre l'adoption des meilleures pratiques de contrôle interne qui ont été précédemment introduites dans le Règlement financier de l'OIBT adopté en 2016 et révisé par la suite en 2019, puis en 2020 en y ajoutant un nouveau cadre pour la vérification des comptes des projets, le Conseil a adopté de nouvelles politiques régissant les ressources humaines aux fins de renforcer sa gouvernance et de rendre l'OIBT plus conforme aux critères d'accréditation de certains fonds multilatéraux de donateurs. L'OIBT continuera de mettre en œuvre et de renforcer ses contrôles internes et ses mesures de reddition de comptes en évaluant et en améliorant de manière proactive ses systèmes selon que de besoin et en adoptant les meilleures pratiques qu'appliquent des organisations de nature similaire. Parallèlement, le Conseil, en sa qualité d'organe directeur de l'Organisation, jouera un rôle crucial à cet égard, dans la mesure où il recevra des rapports réguliers sur les finances de l'Organisation et assurera la supervision de celles-ci.

Extrait des états financiers audités de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

Bilan au 31 décembre (en \$EU)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 278 014	18 658 085
Placements	–	–
Quotes-parts de contributions et contributions volontaires à recevoir, net	5 084 427	5 129 987
Autres comptes débiteurs, net	61 305	232
Virements anticipés – Projets	1 105 747	770 836
Virements anticipés – Autres	268 150	235 932
Total des actifs courants	24 797 642	24 795 072
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	177 726	199 550
Actifs incorporels	4 107	6 847
Autres actifs	–	–
Total des actifs non courants	181 832	206 397
Total des actifs	24 979 474	25 001 469
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs – Membres	8 941	65 133
Perception anticipée de contributions volontaires – allouées	1 529 404	724 907
Perception anticipée de contributions volontaires – non allouées	890 165	859 466
Perception anticipée de quotes-parts de contribution	325 247	442 547
Autres passifs	728 839	740 038
Total des passifs courants	3 482 595	2 832 090
Passifs non courants		
Perception anticipée de contributions volontaires – allouées	9 033 527	10 715 010
Autres passifs	1 121 255	1 107 751
Total des passifs non courants	10 154 782	11 822 760
Total des passifs	13 637 377	14 654 851
Valeur nette entre total actifs et total passifs	11 342 097	10 346 618
Actifs nets		
Excédent accumulé – affecté	7 043 563	6 279 329
Excédent accumulé – non affecté	1 798 534	1 567 289
Réserves	2 500 000	2 500 000
Total des actifs nets	11 342 097	10 346 618

Compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre (en \$EU)

	2021	2020
Recettes		
Compte administratif		
Quotes-parts de contribution	7 104 313	7 091 488
Contributions du pays hôte	977 884	1 140 215
Produits financiers	724	2 582
Autres revenus	1 189	230
Comptes des projets		
Contributions volontaires des États membres	3 845 506	3 018 554
Autres contributions volontaires	-	-
Revenus de l'appui au programme	398 614	478 948
Revenus des évaluations a posteriori	30 950	28 365
Produits financiers	957	2 714
Autres recettes	-	135 337
Total des recettes	12 360 137	11 898 432
Dépenses		
Compte administratif		
Prestations dues au personnel	4 833 641	5 237 814
Dépenses de fonctionnement	1 933 913	1 944 678
Comptes des projets		
Dépenses de projets	3 964 657	2 964 781
Dépréciation et amortissement	71 269	64 060
Autres dépenses	561 179	894 511
Total des dépenses	11 364 658	11 105 844
Excédent/(déficit) pour l'exercice	995 479	792 588

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre (\$EU)

	2021	2020
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement		
Excédent/(déficit) pour l'exercice	995 479	792 588
Ajustements pour rapprocher le déficit/l'excédent des flux de trésorerie nets		
Augmentation/(diminution) des provisions pour créances douteuses	356 053	911 011
Dépréciation et amortissement	71 269	64 060
(Gains)/pertes de change non réalisés	173 878	(22 344)
Variations des actifs		
(Augmentation)/diminution des quotes-parts de contribution à recevoir	(536 353)	(815 337)
(Augmentation)/diminution des contributions volontaires à recevoir	225 860	1 032 092
(Augmentation)/diminution des autres comptes débiteurs	(61 073)	40 222
(Augmentation)/diminution des virements anticipés – Projets	(334 911)	(252 009)
(Augmentation)/diminution des virements anticipés – Autres	(32 217)	(62 258)
Variations des passifs		
(Diminution)/augmentation des comptes créditeurs – Membres	(56 192)	(92 395)
(Diminution)/augmentation des passifs – Autres	42 735	118 564
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de contributions volontaires – allouées	(876 986)	20 157
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de contributions volontaires – non allouées	30 699	444 920
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de quotes-parts de contribution	(117 300)	116 149
Flux de trésorerie nets provenant du fonctionnement	(119 059)	2 295 421
Flux de trésorerie provenant d'opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(46 705)	(25 005)
Acquisitions d'actifs incorporels	–	–
Flux de trésorerie nets provenant d'opérations d'investissement	(46 705)	(25 005)
Flux de trésorerie provenant d'opérations de financement		
Produit net/(paiement de) des passifs au titre des contrats de location-financement	(40 429)	(39 233)
Flux de trésorerie nets provenant d'opérations de financement	(40 429)	(39 233)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(173 878)	21 108
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(380 071)	2 252 291
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de l'exercice	18 658 085	16 405 795
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture de l'exercice	18 278 014	18 658 085

Résultat des procédures d'audit interne du Programme de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en application de la décision 3(LIV) du Conseil international des bois tropicaux

Takeshi Tanaka, un expert-comptable certifié agréé au Japon auprès du groupe *Mazars Japan*, a mis en œuvre suivant les instructions de l'OIBT, les procédures d'audit interne pertinentes sur l'application par l'OIBT du Programme de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (AML/CFT) (désigné ci-après «le Programme») dans le cadre du programme d'audit interne de l'OIBT. L'audit interne mené par l'OIBT a pour objet d'évaluer si l'Organisation s'est conformée au Programme. Les procédures ont couvert la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

À l'issue des procédures mises en œuvre dans le cadre de l'audit interne, aucun problème significatif n'a été constaté qui serait susceptible de mettre en doute que l'OIBT ne se soit pas conformée au Programme.

Ces femmes participent à la restauration de forêts et à des travaux agroforestiers dans le cadre d'un projet de l'OIBT exécuté à Dimbokro, en Côte d'Ivoire. Ce projet a eu un effet catalytique, ainsi qu'évoqué en 1^{ère} partie. Photo: MALEBI



8 États membres

Le nombre de membres de l'OIBT était de 74 au 31 décembre 2021.

Membres producteurs

Afrique

Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Libéria, Madagascar, Mali, Mozambique, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Togo

Asie-Pacifique

Cambodge, Fidji, Inde, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Thaïlande, Viet Nam

Amérique latine et Caraïbes

Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Panama, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago, Venezuela

Membres consommateurs

Albanie, Australie, Chine, États-Unis d'Amérique, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, République de Corée, Suisse, Union européenne¹⁸ [Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède]

¹⁸ L'Union européenne est un membre de l'OIBT à part entière.



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama, 220-0012, Japon
Téléphone +81-45-223-1110 Télécopie +81-45-223-1111 Courriel itto@itto.int Site web www.itto.int